sceaux

bulletin municipal d'information

Un réseau municipal de transports en commun au service des Scéens

JANVIER-FÉVRIER 1974

n° 59

SIREINE AUTOMOBILE

VOTRE CONCESSIONNAIRE **PEUGEOT**

4.000 m² A VOTRE SERVICE

Mécanique - Tôlerie - Peinture en cabine
Station-Service - Lavage rapide
Exposition permanente voitures neuves et d'occasion

12 à 14, avenue du Général-Leclerc - nationale 20 ~ 92 340 BOURG-LA-REINE ☎ **350-48-40**

G.Y. CADET
CHAMPION DE FRANCE - COUPE MONDIALE

1ter RUE FLORIAN SCEAUX 92
TEL 702.02.29

A nos clients et amis

La fermeture pour transformation de notre Salon de la rue Houdan ne vous sera d'aucun inconvénient puisque, pendant la période des travaux, nous vous accueillerons dans le cadre très moderne de NOTRE NOUVEAU SALON

1 ter, rue Florian

(face à « *La Gloriette* »)

Ets ORTIN
Anciennement GELIN

TAPISSERIE - LITERIE - DECORATION
Moderne - Style
REFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNEE

15, avenue Georges-Clemenceau ~ 92330 **SCEAUX** ☎ **702-17-67**

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, **rue des Aulnes (Les Blagis)** ~ 92330 **SCEAUX** ☎ **702-59-17**

DEVIS GRATUITS

SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

15e année - N° 59
Janvier - Février 1974

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 702-29-50

Comité de rédaction

Hervé AUDIC, Roger JECHOUX, Pierre MONCEAUX, Jean-Louis OHEIX, Monique PHILIPPART, Henri WATREMEZ.

Administration
Publicité
Petites Affiches

SEBMIS

Société d'Edition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux
Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901
122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. 660-20-65 - Poste 353

Imprimerie « *La Cootypographie* »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

SOMMAIRE

EDITORIAL 3

ENSEIGNEMENT

D'une année scolaire à l'autre 5

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES 7

FORMATION CONTINUE 9

AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES

Vaccinations 11
Examens de santé gratuits 11
Quelques renseignements utiles 11
A.P.E.I. de Sceaux 12
U.N.A.F.A.M. : la famille et la santé mentale 17
Mutilés du travail 17
Qu'est-ce que le C.I.F. ? 17
« Frères des hommes » : face au tiers monde 18
Journées du sang 18
Fête de Noël du troisième âge 18

LOISIRS ET CULTURE

Bibliothèque municipale 19
Centre Scéen des Amitiés Internationales 19
Association Philatélique et Numismatique des Blagis 19
Union Féminine Civique et Sociale 20
Sceaux-Accueil 20
Echecs et dynamisme 20

LOISIRS ET SPORTS

Le Basket à Sceaux 21
La Boule Scéenne 22
Le Karaté 22

DES SCEENS A L'HONNEUR 23

COMMUNIQUES 24

ETAT-CIVIL 25

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS ET PHARMACIENS 27

ANNONCES 28

Page 13 :

Mis en service le 18 janvier, inaugurés officiellement le 2 février,

Les Minibus de Sceaux

R. MONCOUYOUX

Maison de confiance

BOUCHERIE

VOLAILLES - TRIPERIE - GIBIERS

Viande de 1er choix

39, rue Houdan, 92330 SCEAUX ☎ **702-00-52**

"LA PROVIDENCE"

Toutes assurances

CABINET ROBERT

Incendie - Accidents - Crédit Automobile
Risques divers - Vie - Assurances Recours

☎ **350.19.93**

151, rue Houdan - 92330 SCEAUX

(Près de Multi-Sceaux)

centre distributeur

E. LECLERC

HABILLEMENT

117, avenue du Général-Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine ☎ **350-06-96**

Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30
Nocturne le vendredi jusqu'à 21 h 30

LE CENTRE LECLERC vend réellement moins cher.
Il vous le prouve :

PAS DE LUXE INUTILE - PAS DE DECORATION DISPENDIEUSE.
Aucuns frais généraux n'augmentent le prix de toutes les marques connues (pour lesquelles des comparaisons de prix sont faciles) :

ARIES - LE MINOR - LEE COOPER - K'WAY, et d'autres encore...

PAS DE SPECULATION, mais le reflet immédiat des conditions d'achat. Nous tenons nos factures à votre disposition pour vous permettre de contrôler nos marges bénéficiaires.

RETOUCHES GRATUITES.

RAYON LITERIE DECORATION

DUNLOPILLO - EPEDA - MERINOS - SIMMONS

Prix : 22 % inférieurs aux tarifs - Livraisons gratuites dans toute la France

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

61, rue Houdan

✳ **L'OCEAN**
✳ POISSONS ET CRUSTACES
✳ ARRIVAGES DIRECTS

☎ **702.02.09**
à votre service...

92330 SCEAUX

MIROITERIE 102

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand
Vitrerie : demi-gros - détail
Dépositaire ISOLFOR - BSN - Saint-Gobain

Raymond DJIAN

Tél. : 666.09.66 - 237.23.10

ENCADREMENTS

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

Où en est la consultation de la population sur l'urbanisme ?

par E. GULDNER, Maire de Sceaux, Conseiller général des Hauts-de-Seine.

Studio Sud

La consultation de la population sur le Plan d'occupation des sols et l'urbanisme, que la Municipalité a décidé d'organiser et pour laquelle elle a fait appel, dans un premier temps, à un organisme spécialisé, l'U.N.C.E.A.S., a suscité un très vif intérêt.

Nous nous en réjouissons, car il est souhaitable que les citoyens participent le plus possible à la vie de la communauté municipale. Il est nécessaire que les habitants soient informés des problèmes que posent l'administration de leur ville et que les élus, avant de prendre les décisions qui leur incombent, puissent savoir ce que pensent les différentes catégories de la population.

Mais cette participation ne doit pas être un accès de fièvre, ni un feu de paille. Certains semblent vouloir faire de la consultation une nouvelle campagne électorale. La hâte et la passion que d'aucuns manifestent ne sont pas toujours de bon aloi. A lire certains tracts on croirait que la ville a été soudain envahie par les barbares et que sa gestion se trouve aux mains d'une bande de fous furieux ! Mais, heureusement, la consultation a aussi mobilisé un grand nombre de citoyens désintéressés, et sincèrement soucieux de l'intérêt général et de l'avenir de leur ville.

Ne vous laissez donc pas induire en erreur ! La consultation sur l'urbanisme ne fait que commencer : après la période de sensibilisation, on va pouvoir entrer davantage dans les problèmes concrets. A cette fin, la Municipalité prépare un numéro spécial du Bulletin Municipal d'Information, qui paraîtra en avril et qui constituera un véritable dossier sur l'urbanisme : on y rappellera ce qui existe, ce qui a déjà été décidé dans le passé, et on y précisera les orientations entre lesquelles il est possible d'opérer un choix. Et, bien entendu, après un exposé objectif des données du problème, la Municipalité vous donnera la possibilité de vous exprimer. Car — j'ai à peine besoin de le préciser — les questionnaires qui vous ont ont été distribués jusqu'à présent et dont certains représentent d'ailleurs un effort sérieux de réflexion, ne sont pas des documents officiels, élaborés, par ou en collaboration avec la Municipalité.

Dans notre esprit, la participation doit être une œuvre de longue haleine, un mode normal d'administration municipale. Il existe déjà depuis longtemps à Sceaux des commissions dites « extra-municipales » dans plusieurs domaines : pour les problèmes de circulation, pour les affaires sociales, pour l'enseignement et les œuvres péri-scolaires, etc. Le Conseil Municipal a décidé d'élargir aussi la Commission municipale de l'urbanisme : celle-ci va constituer des groupes de travail comprenant, à côté des élus municipaux, des citoyens bénévoles qui ont manifesté un intérêt particulier pour les problèmes d'urbanisme et qui sont qualifiés pour donner un avis objectif. C'est au sein de ces groupes que pourra se faire un travail de concertation précis et efficace.

Si la Municipalité a pris en toute liberté la décision de consulter la population et d'organiser la concertation avant d'arrêter ses positions sur le P.O.S. et sur les orientations fondamentales de notre urbanisme c'est, évidemment, parce qu'elle n'avait pas l'intention de placer la population devant le fait accompli. Mais — je le dis très nettement — la consultation a été mise en route comme un moyen de participation et de collaboration entre la population et ses élus. Nous ne ferons pas le jeu de ceux qui ne veulent y voir qu'une occasion favorable de contestation ou de défense d'intérêts personnels.

Nous assumerons nos responsabilités et nous prendrons, le moment venu, les décisions qui nous incombent. Il est certain que ces décisions ne pourront pas vous satisfaire tous, car vos points de vue et vos intérêts seront divergents. Mais ce dont je veux vous donner l'assurance, c'est que ces décisions, nous ne les prendrons qu'après que vous ayiez été informés et consultés et que vous ayiez eu la possibilité de vous exprimer.

Il est cependant un point sur lequel le Conseil Municipal a cru devoir prendre position dès maintenant, à savoir : le prolongement de l'autoroute A 10, de Palaiseau jusqu'à la Porte de Vanves à travers Antony, Châtillon, Sceaux, Fontenay, Bagneux, Châtenay et Montrouge. Certes, les autorités municipales n'ont pas le pouvoir de décision dans ce domaine. Mais il leur appartient de faire connaître aux autorités régionales et nationales responsables la position des habitants de leur commune. Or, il est apparu à la majorité du Conseil Municipal que ce tronçon d'autoroute présenterait pour les habitants de Sceaux beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Même si elle devait traverser le centre de la ville en tranchée couverte, l'autoroute apporterait aux habitants le bruit et la pollution atmosphérique; elle gênerait considérablement le fonctionnement de plusieurs établissements scolaires, et la seule perspective de ce projet a déjà eu pour effet de dévaluer les propriétés situées de part et d'autre dans la zone de bruit et de pollution. Comme les réponses que nous avons reçues récemment des autorités compétentes au sujet de ce problème n'étaient guère rassurantes, le Conseil Municipal a jugé nécessaire de réaffirmer la position qu'il avait prise dès 1960 et confirmée en 1964 : il est demandé que la plate-forme jadis aménagée pour une voie ferrée de Paris à Chartres ne soit pas utilisée pour une autoroute, mais pour un moyen de transports collectifs en site propre, de préférence une voie ferrée. Le texte complet de la délibération du Conseil Municipal sera publié dans le numéro spécial du Bulletin municipal annoncé plus haut.

LE CHARME DE LA VIEILLE VILLE...
LE CHARME DE...

LA GLORIETTE

Tous cadeaux - Abat-jour - Encadrements - Petits meubles - Objets modernes - Copies d'anciens

4, rue Florian - SCEAUX - Tél. : 350-46-10

---

dans la maison de Florian

ORNIS

PAPIERS PEINTS - TISSUS
PASSEMENTERIE - MOQUETTE
SIEGES et tous travaux de DECORATION

19, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX

☎ 350-08-16

---

j'apprécie la qualité...
j'achète à Sceaux, naturellement !

---

gan
Groupe des Assurances Nationales

B. COMBETTE Agent général

Diplômé E.N.A.
31 bis, av. de Robinson
92290-**CHATENAY-MALABRY**
Tél. **702-16-63**

Jacques LÉVY
Libraire-Expert près les Douanes Françaises
ACHAT permanent de livres et de bibliothèques
CATALOGUE gratuit de livres rares ou épuisés sur simple demande
46, rue d'Alésia - 75014 PARIS - Tél. : 331-68-79

PIANOS ANDERS

NEUFS toutes marques • OCCASIONS garanties

Achat - Echange

Location-Vente : 120 F par mois

17-21, rue Monge 75005 **PARIS**
☎ 325.56.79 et **033.59.87**

Fournisseurs de nombreux Conservatoires et Ecoles de Musique

Galathée 2000

PRET A PORTER JEUNES FEMMES
STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX **☎ 660-82-10**

ENTREE LIBRE

PARQUETS - RÉPARATION - VITRIFICATION

MARIETTE

TAPIS - SOLS PLASTIQUE - MOQUETTE

16, rue des Pierrelais **☎ 350-07-20**
92260 - FONTENAY-AUX-ROSES **702-94-86**

Au rêve d'Eliane

COIFFURE
Soins Esthétiques - Epilation - Manucure
106, rue Houdan (Résidence Florian), 92330 SCEAUX
☎ 660-50-29 - 660-52-24

ENTREPRISE GENERALE
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT - ENTRETIEN ET NEUF

Alalinarde

4, avenue Jules-Guesde **☎ 702-11-76**
92330 SCEAUX **350-44-17**

TOUTES LES IMPRESSIONS A L'IMPRIMERIE

SENEPART s.a.

industrie - commerce - publicité - tous travaux de ville : cartes de visite, naissance, mariage et faire-part décès

Bureaux : **71, avenue du Général-Leclerc**
Ateliers : **9, rue de la Bièvre**
BOURG-LA-REINE **☎ 702-15-02**

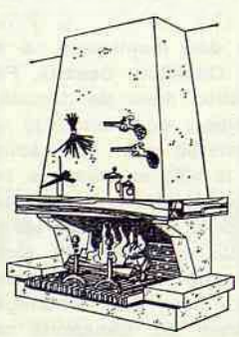

P. MANONVILLER & FILS

PIERRES • MARBRES • GRANITS

Exposition : 98, avenue Marx-Dormoy — 92120 MONTROUGE
☎ 735-58-77

CHEMINÉES — Dallages — Salles de bains
Dessus de radiateurs — Escaliers, etc...

D'une année scolaire à l'autre (suite)

Henri WATREMEZ
Maire adjoint

Les délais nécessaires à la préparation du Bulletin Municipal nous avaient empêchés de donner dans le dernier numéro, qui devait paraître en octobre, des renseignements sur la rentrée scolaire à SCEAUX. On trouvera ici, avec d'autres informations sur les lycées et les écoles communales, des indications sur les mouvements des effectifs.

Succès scolaires

Comme les années précédentes, Marie-Curie et Lakanal ont enregistré une très forte proportion de succès au baccalauréat. Qu'on en juge plutôt d'après les tableaux que voici.

Lycée Marie-Curie

Séries	Présentés	Echecs	Refusés avec C.F.E.S.	Mention passable	Assez bien	Bien	Très bien	% de reçus
A	132	12	7	50	59	3	1	85,6
C	113	18	2	48	37	7	1	82,3
D	158	31	9	56	60	1	1	74,6
TOTAL	403	61	18	154	156	11	3	80,34

Lycée Lakanal

Séries	Présentés	Echecs	Refusés avec C.F.E.S.	Mention passable	Assez bien	Bien	Très bien	% de reçus
A1	6	1		1	4			
A2	16	2	2	4	7	1		75 %
A3	2			1	1			
A4	25	6	2	10	7			
C	120	15	3	30	50	15	7	83,6
D	137	28	12	53	35	5	1	70,8
TOTAL	303	52	19	99	104	21	8	76,6

Nombreux succès également aux concours d'entrée aux grandes écoles, pour les candidats du Lycée Lakanal, comme le montre la liste ci-dessous.

Classes de Première Supérieure Moderne (préparation au Ecoles Normales Supérieures)

— E.N.S.T. : 7 admissibles;
— Saint-Cloud : 14 admissibles - 5 reçus - 9 sous-admissibles;
— Fontenay : 6 admissibles - 3 reçus - 5 sous-admissibles.

Classes préparatoires à H.E.C.

— Ecole supérieure de Commerce : 10 admissibles, 8 reçus;
— E.S.S.E.C. : 9 admissibles, 7 reçus;
— H.E.C. : 10 admissibles, 5 reçus;
— E.S.C.A.E. : 17 admissibles, 11 reçus.

Classes préparatoires à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort

— 26 admissibles (dont 8 élèves de première année);
— 20 reçus.

Classes de mathématiques spéciales

Seul est connu le nombre des admissibles.

Spéciale A

— Ecole Supérieure d'Electricité : 3;
— Ecole Supérieure d'Optique : 4;
— Concours commun : 3;
— E.N.S.I. : 11;
— E.N.A.C. : 4;
— Navale : 2;
— Saint-Cyr : 1;
— Travaux publics : 3.

Spéciale B

— E.N.S.I. : 14;
— Chimie Sud : 18;
— Chimie Nord : 11;
— E.N.S.E.T. : 2;
— C.P. : 3;
— P.C. : 2.

Spéciale C

— Nancy : 4;
— Grignon : 10.

Ajoutons enfin un succès au Concours général des lycées et collèges, celui de l'élève BEDOUCHA, de la classe de 1re B (professeur : Mme ORMSKY), qui a obtenu le 4e accessit en sciences économiques.

Toutes nos félicitations aux élèves de nos deux lycées qui ont si bien terminé l'année scolaire, ainsi qu'aux maîtres qui les ont préparés.

Evolution des effectifs

On observe dans nos lycées un nouveau tassement des effectifs.

A Marie-Curie, ils passent en effet de 1 874 élèves en 1972-1973 à 1 737 (1er cycle : 667 - 2e cycle : 1 070) et à Lakanal de 2 576 à 2 412 (1er cycle 727 - 2e cycle 1 171 - classes préparatoires 514).

Cette diminution s'explique à la fois par une réduction du nombre des divisions et par un allégement de l'effectif moyen des classes. C'est ainsi qu'à Lakanal celles qui comptent 35 élèves ne sont plus que 5 dans le 1er cycle, et que, sur 11 terminales, 3 seulement atteignent ou dépassent ce chiffre.

La rentrée dans les écoles communales

La rentrée 1973 ne nous réservait pas de mauvaises surprises, telles que fermetures de classes ou suppression de décharge de service d'enseignement pour l'un ou l'autre des chefs d'établissement.

C'est que les effectifs sont à peu près stationnaires.

Dans les maternelles, ils sont passés de 880 enfants à 862. En légère diminution au niveau des grandes sections, ils tendent à remonter au niveau des petites.

En ce qui concerne le premier degré, les variations, différentes selon les quartiers, se compensent dans l'ensemble, puisque nos écoles accueillent au total 1 338 élèves, contre 1 327 l'année dernière.

L'augmentation que l'on prévoyait aux Clos Saint-Marcel s'est effectivement produite, ce qui a entraîné l'ouverture d'une huitième classe. Cette école a donc maintenant la même structure pédagogique que celle du Petit Chambord. L'accroissement prochain de la population dans le secteur qu'elle dessert devrait lui permettre de posséder dans quelques années deux divisions par niveau.

Les constructions scolaires

Extension des Clos Saint-Marcel

Le groupe des Clos Saint-Marcel est désormais bien pourvu en locaux grâce aux travaux d'extension et d'aménagement exécutés à cet effet.

L'école élémentaire va disposer d'un second réfectoire (utilisé jusqu'ici par l'école maternelle), d'une salle des maîtres, aménagée dans l'un des préaux et de quatre des sept salles que comprend le nouveau bâtiment.

Quant à l'école maternelle, elle possédera désormais un réfectoire (la salle d'exercice du rez-de-chaussée a été désaffectée à cette fin) avec office de réchauffage, une salle des maîtresses, aménagée dans l'ancien dortoir (qui était trop petit), et une salle polyvalente toute neuve, de 74 m2 qui, l'après-midi, sera utilisée comme dortoir, les deux locaux voisins étant des salles d'exercices. La classe mobile sera démontée lors de la construction du gymnase.

Ecole maternelle des Blagis

Si l'extension des Clos Saint-Marcel a été réalisée sans difficulté, il n'en aura pas été de même pour la construction de la future école maternelle des Blagis, opération décidée il y a cinq ans. En effet, le retard que nous annoncions en décembre 1972 aura été beaucoup plus long que prévu.

A la suite d'un appel d'offres infructueux, le projet initial a été remanié en vue d'abord d'une réduction du coût, ensuite d'une adaptation aux nouvelles normes fixées par l'Education nationale. Quelques mois plus tard il a fallu le modifier de nouveau pour le rendre conforme à des exigences architecturales inattendues. Le troisième avant-projet, ayant été approuvé par la C.D.O.I.A. (Commission départementale des opérations immobilières et de l'architecture) dans sa séance du 11 décembre 1973, a donné naissance au projet d'exécution, qui, à son tour, va subir de menues modifications.

Chat échaudé craint l'eau froide. La prudence interdit de faire des prévisions sur la date du début et de l'achèvement des travaux, quelle que soit la hâte de la Municipalité de voir aboutir enfin ses efforts pour remplacer des locaux vétustes par un bâtiment neuf.

Gymnases

Il est permis d'espérer, sinon de prédire, que l'école du Centre prendra possession en 1975 du gymnase qui lui est promis.

Il devrait en être de même en 1976 pour l'école des Blagis et celle des Clos Saint-Marcel.

Enseignement de l'éducation physique dans les écoles élémentaires

Contrairement à ce que nous avions espéré (voir le numéro de novembre 1973 du Bulletin Municipal), des maîtres spécialisés n'ont pu être affectés à nos écoles pour y enseigner l'éducation physique. En revanche un conseiller pédagogique départemental et deux conseillers pédagogiques de circonscription, récemment nommés dans le secteur de Sceaux, doivent consacrer aux écoles de la commune une grande partie de leur activité.

Au cours de ce trimestre, ces conseillers pédagogiques informeront les responsables des associations de parents d'élèves de l'esprit dans lequel, selon le Ministère de l'Education nationale, doit être dispensé désormais l'enseignement de l'éducation physique à l'école élémentaire.

INSCRIPTION DES TRES JEUNES ENFANTS QUI FREQUENTERONT L'ECOLE MATERNELLE EN 1974/1975

En vue de permettre à la Commission de l'Enseignement d'étudier à temps les problèmes qui pourraient se poser à la rentrée prochaine au sujet de la structure de nos écoles maternelles, les familles ayant de très jeunes enfants qu'elles désireraient y voir admis en 1974/1975 voudront bien remplir et retourner, **pour le 30 mars au plus tard,** le petit questionnaire ci-dessous .

QUESTIONNAIRE

A retourner à la Mairie de Sceaux

(à l'attention de la Commission municipale de l'Enseignement)

M. Mme .....

Adresse .....

Nombre d'enfants qui auront entre deux et trois ans entre le 15 septembre 1974 et le 30 juin 1975 : .....

Prénom	Date de naissance
.....	.....
.....	.....
.....	.....

La parole aux associations de parents d'élèves...

Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (Fédération Cornec)

LES ENFANTS D'ABORD...

Les enfants, quels soucis !

Oui, quels soucis pour les parents, mais comme on les aime bien...

On veut pour eux la plus belle part, le plus bel avenir possible, on les souhaite intelligents, instruits, en bonne condition physique, rayonnants d'optimisme et de santé ! En un mot, heureux.

Malheureusement, comme il y a loin du souhait à la réalité ! Rêver le bonheur ne suffit pas à le faire régner partout et pour tous.

Au lieu de cela nous ne savons que trop tous les obstacles qu'il leur faudra franchir pour accéder à une vie simplement décente. Ces obstacles, ils les connaissent déjà dès l'école, pour acquérir les connaissances de base, pour être orientés vers la formation qui leur conviendrait le mieux, pour réussir l'examen ou le concours qui souvent décidera de tout.

Un autre souci pour les parents c'est de se sentir bien démunis et quasiment incapables de rectifier le cheminement scolaire de leurs enfants.

Les échecs, les drames même que certains vont connaître dans la société des adultes, sont déjà préfigurés par la société scolaire.

C'est ainsi... mais c'est insupportable.

Alors, il ne faut pas rester inactifs, subir passivement le mauvais sort ou accepter, si soi-même on a pu y échapper, que d'autres en souffrent.

Noble et généreuse ambition.

Alors que faire ?

Changer la société ? Changer l'école ? Les deux en même temps ?

A se poser trop longtemps une question sur laquelle, en définitive, il appartient à chacun de se déterminer, on risquerait bien de ne pouvoir agir. N'est-il pas plus sage de nous en tenir à ce principe qui, croyons-nous, peut rassembler toutes les bonnes volontés : « *Les enfants d'abord* » ?

Car c'est en pensant d'abord à eux, en œuvrant pour eux, sans discrimination, que nous pouvons, dès maintenant, le mieux préparer la société plus juste dans laquelle nous voudrions voir vivre notre fils ou notre fille.

Seuls, nous ne pouvons guère être efficaces. C'est en notre domaine comme en d'autres, l'union qui fait la force. Si, comme parents, nous voulons être informés, si nous voulons obtenir satisfaction pour nos légitimes revendications, si nous voulons être entendus des Pouvoirs publics, il nous faut adhérer à un mouvement capable de nous représenter dans toutes les instances où nous avons notre mot à dire et nos exigences à faire valoir, à un mouvement dont les propositions sont sages, élaborées et toujours marquées d'un souci de progrès.

LES RESPONSABLES DE NOS ASSOCIATIONS

Lycée Marie-Curie

Présidente
Mme FLEURY

45, rue de l'Yser
350-07-71

Lycée Lakanal

Président
M. GENTIL

2, allée des Sycomores
702-48-36

Groupe scolaire du Petit Chambord

Président
M. BOULLE

Résidence du Petit Chambord
BOURG-LA-REINE
350-79-66

Groupe scolaire des Clos Saint-Marcel

Présidente
Mme ABERGEL

54, rue du Docteur-Thore
350-67-73

Groupe scolaire des Blagis

Président
M. PANCHOUT

17, rue de Bagneux
660-12-62

Groupe scolaire du Centre

Présidente
Mme BELLE

35, rue Paul-Couderc
350-19-78

Dans nos écoles

L'EDUCATION PHYSIQUE

Nous avons déjà attiré l'attention des parents sur la détérioration de la situation quant à l'éducation physique dans nos écoles primaires du fait de la disparition progressive des professeurs d'éducation physique. Cette année, il n'y a plus de professeur au Centre ni au Clos-Saint-Marcel; il ne reste qu'une monitrice qui assure 6 heures de cours au Petit-Chambord et 12 heures aux Blagis. Et pourtant, à la suite de nombreuses démarches accomplies l'année dernière, nous avions obtenu de M. MAZEAUD la promesse que Sceaux allait être choisie comme commune pilote pour le tiers temps pédagogique. Hélas ! la rentrée scolaire date de 5 mois et nous n'avons rien vu se réaliser. Monsieur le Ministre aurait-il vendu la peau de l'ours ?

LA SECURITE DE NOS ENFANTS DANS LES RUES DE SCEAUX

Il semblerait que certains points de leurs trajets fussent à surveiller : au Petit-Chambord, la Nationale 20 n'est pas surveillée plus de 2 fois sur 3. Quant aux enfants des Clos-Saint-Marcel, ils sont arrivés jusqu'à présent à ne pas se faire écraser par les autobus. Au Centre, malgré la pose des feux tricolores place du Général-de-Gaulle, nos écoliers risquent l'accident chaque jour, avec les voitures qui changent de direction au mépris des priorités : récemment, une petite fille s'est fait renverser rue Houdan; et nous n'avons plus d'espoir que dans l'instauration de celle-ci en rue piétonnière. Mais, pour les autres groupes scolaires, n'attendons pas un accident mortel pour exiger une surveillance efficace des chemins empruntés par nos enfants.

→

LES CLASSES DE NEIGE

Cette année encore, 4 classes des écoles de Sceaux partent à Pelvoux un mois durant. Nous nous réjouissons de ces séjours très profitables aux enfants. Mais un point noir pour les parents : leur coût. Les tarifs ont augmenté l'an dernier, et pour de nombreuses familles, la charge en est très lourde (et sans comparaison avec les barèmes des communes voisines). Une enquête, que nous tenons à votre disposition, faite par notre association aux Blagis, fait apparaître de plus le poids élevé des frais d'équipements des enfants dans le coût d'ensemble de ces classes de neige pour les parents. Nous avons demandé à la Municipalité une révision des barèmes selon les revenus familiaux notamment.

LES CLASSES VERTES

2 classes du groupe scolaire du Centre partiront au printemps à Autrans pour une durée de 3 semaines. Le succès de la classe verte l'an dernier qui nous donna satisfaction à tous les points de vue (organisation, encadrement, activités sportives, hébergement...) nous laisse bien augurer pour celles de cette année.

Cette innovation que nous souhaitions depuis plusieurs années étant une réussite, nous espérons la voir s'étendre. Et pourquoi pas des classes de voile un jour ?

LES RESTAURANTS D'ENFANTS

Nous en voyons la réalisation seulement au Petit-Chambord où les conditions matérielles sont excellentes : l'insonorisation a été terminée, les tables sont pourvues en nappes et en serviettes, l'ambiance est bonne, les surveillants calmes, les enfants vont se servir eux-mêmes dans l'ordre.

Aux Blagis, la situation déplorable du premier trimestre s'est nettement améliorée à la rentrée de janvier, à la suite de nos énergiques protestations : les 150 enfants sont maintenant répartis en 3 salles et en un seul service; ce qui supprime bruits et bousculades. Souhaitons qu'insonorisation et aménagement de ces salles puissent être réalisés prochainement. Notons une innovation excellente : la création de 2 locaux d'accueil pour les enfants, qui peuvent y lire, jouer calmement ou se reposer après les repas s'ils le désirent.

Au Clos-Saint-Marcel, on devait aménager la salle actuelle en l'insonorisant et en la compartimentant, et décongestionner les locaux par la construction d'une nouvelle salle qui n'est pas encore terminée. Hélas ! rien n'est encore fait !

Enfin au Centre, nous avons encore quelques années à attendre avant d'avoir notre restaurant modèle dans les nouveaux locaux de la rue des écoles !... En attendant, notons cependant une petite amélioration car nous avons retrouvé notre ancienne salle au premier étage, que le C.E.G. a libérée, et qui est agréable en comparaison de celle du bas; cela permet 2 services simultanés dans de meilleures conditions.

Nous pouvons donc espérer voir un jour se réaliser, dans toutes nos écoles, ces restaurants d'enfants propres à faire des repas ce moment éducatif essentiel que nous réclamons depuis longtemps.

Dans nos lycées

Les parents d'élèves de nos deux lycées ont été invités en octobre dernier à voter pour désigner leurs **représentants au Conseil d'administration** de leur lycée. Seule la Fédération Cornec est en progrès constant depuis l'instauration de ce vote, et ceci dans nos deux lycées, comme vous pouvez le constater sur le graphique suivant :

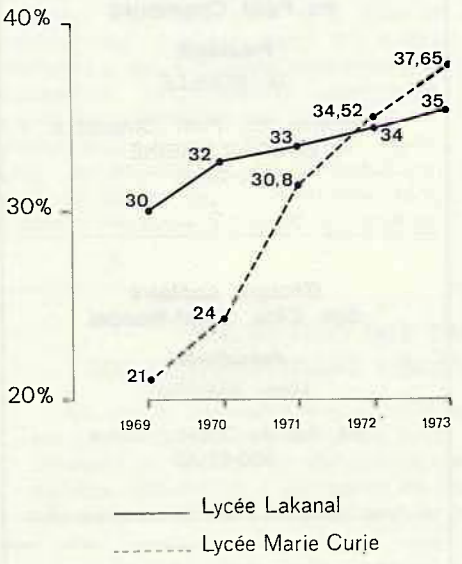

Nous remercions tous les parents de la confiance qu'ils nous portent et de l'approbation qu'ils manifestent ainsi pour notre action passée.

Cette année, nous lutterons encore pour essayer d'obtenir une **gratuité** réelle de l'enseignement (livres, activités sportives et extra-scolaires...), et la **démocratisation** effective de l'enseignement à laquelle nous voyons substituée une insidieuses ségrégation par le biais des options, des orientations forcées, et des pressions exercées sur les enfants et leurs parents.

Par ailleurs, vous savez qu'un décret ministériel a demandé aux établissements d'enseignement secondaire de dégager **10 % des horaires** pour des activités sortant du cadre scolaire habituel et mettant en jeu une multidisciplinarité effective. Au lycée Lakanal, espérons que tout sera bientôt organisé. Au Lycée Marie-Curie, nous sommes heureux d'avoir assisté à une bonne volonté et un enthousiasme général qui ont permis, dès la fin novembre, de faire profiter les enfants de ces nouvelles mesures.

Nous organisons encore cette année des **séances d'information** sur les professions. Les prochaines auront lieu les jeudi 24 janvier, à 18 heures, et le samedi 9 mars, à 14 h 30.

Ajoutons que nous déplorons qu'au Lycée Lakanal, les **travaux** promis et indispensables ne soient pas encore entrepris.

Enfin, nous rappelons que les délégués de nos associations au sein des **conseils de classe** sont à la disposition de tous les parents pour y intervenir en leur nom, et que nous ne devons pas oublier d'utiliser ce moyen de participer à la vie du Lycée. Car être un contact permanent avec le Lycée, les jeunes et leurs familles, être à l'écoute de leurs besoins, et les traduire en propositions collectives, en actions, c'est bien là le rôle essentiel d'une association comme la nôtre.

Association de parents d'élèves du Lycée Lakanal
P.E.E.P. (Fédération Armand)

A la suite de sa dernière Assemblée générale, l'Association a nommé son nouveau Bureau pour l'année scolaire 1973-1974 :

Président
M. RINGENBACH
12, rue Arnoux
BOURG-LA-REINE

Vice-Présidents
Mme SAINT GERMAIN
11, allée de Trévise
SCEAUX

M. CASALIS
3, allée des Troënes
SCEAUX

Secrétaire
Mme DELORAINE
6, avenue de la Duchesse-du-Maine
ANTONY

Secrétaire adjointe
Mme LECCIA
140, avenue du Général-Leclerc
SCEAUX

Trésorier
M. BIOCHE
23, rue Bertron
SCEAUX

FORMATION CONTINUE

En matière de formation continue, l'Education nationale ne reste pas inactive dans notre secteur. Elle a créé un centre au Lycée Descartes d'Antony et, outre une enquête sur les besoins, ce centre a déjà organisé un certain nombre de stages. Nous avons demandé à l'animateur, M. SANDRAS, de rédiger une note à ce sujet pour le Bulletin Municipal. La voici.

La formation continue

et l'Education nationale dans le sud des Hauts-de-Seine

Depuis le second trimestre de 1973 fonctionne, dans le sud du département des Hauts-de-Seine un groupement d'établissements publics (lycées et collèges) habilité à dispenser des actions de formation continue, dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971 (1).

Ce groupement offre des locaux, du matériel moderne, des méthodes adaptées aux adultes et des enseignants compétents pour l'éducation permanente. Un animateur de formation continue, en liaison étroite avec les chefs des établissements scolaires, est chargé, d'une part, de l'analyse des besoins et des demandes de formation, d'autre part, des contacts entre les partenaires sociaux, les municipalités, les responsables pédagogiques, etc.

Le Groupement de formation continue 92-Sud peut offrir :

— des formations en sciences et techniques économiques et commerciales : dactylographie, sténographie, techniques de secrétariat, comptabilité, gestion de l'entreprise, droit commercial, initiation à l'économie, etc.;

— des formations industrielles : mécanique, dessin industriel, électronique;

— des formations en langues : anglais, allemand, italien, espagnol;

— des formations générales : expression écrite et orale, mathématiques traditionnelles ou modernes, biologie, vie familiale et sociale (couture, puériculture, éducation du consommateur, etc.).

Chacune de ces formations-type peut être modulée en fonction d'objectifs particuliers, de niveaux de départ et d'arrivée déterminés, et de contraintes d'horaires. Pour chaque formation ont été étudiés une durée, un ensemble de moyens pédagogiques, ainsi qu'un coût calculé en fonction des heures-groupes; le coût de formation est modéré, du fait que ce groupement fonctionne dans le cadre de l'Education nationale, donc d'un service public. Une plaquette d'information a été envoyée aux entreprises, aux syndicats, aux associations locales et aux municipalités des 5 communes que couvre le groupement .(Antony, Sceaux, Bourg-la-Reine, Bagneux, Châtillon-sous-Bagneux).

Le Groupement de formation continue 92-Sud ne travaille pas seulement avec la contribution des employeurs (1 % de la masse des salaires). **Il peut entreprendre des actions de formation destinées à des publics considérés par les Pouvoirs publics comme non-solvables et prioritaires :** jeunes sans qualification, mères de famille désirant se réinsérer dans la vie active (2), handicapés physiques, travailleurs migrants. Dans ce cas, la Préfecture de Région peut accorder le financement partiel ou total de ces actions. Les municipalités seraient d'un grand secours pour la détection de ces demandes de formation et pour l'aide qu'elles pourraient apporter à la réalisation de ces actions.

Si vous n'avez pas reçu notre plaquette d'information, si vous voulez des précisions sur les services que nous offrons, prenez contact avec l'Animateur « *formation continue* » du Groupement. Secrétariat : Lycée Descartes, avenue Lavoisier, 92160 Antony - Tél. : 237-64-60. Demander M. SAZERAT (Proviseur) ou M. SANDRAS (Animateur).

(1) *Ce groupement comprend pour l'instant : Le Lycée Descartes (Antony), le C.E.T. La Fontaine (Antony), le C.E.T. de Sceaux et le C.E.G. de Bagneux. Il reste ouvert à tous les établissements scolaires qui voudraient s'y joindre (Antony, Sceaux, Bourg-la-Reine, Bagneux, Châtillon-sous-Bagneux).*

(2) *Une action de formation en faveur de mères de famille* (432 *heures, avec du français, de la sténographie, de la dactylographie et du secrétariat) a démarré en novembre* 1973 *à Antony. Elle connait beaucoup de succès et constitue une expérience originale.*

Signalons d'autre part à nos lecteurs que l'Office des Carrières et de l'Orientation (Centre d'Orsay) édite des bulletins d'information (offres d'emplois et de stages) dont la Mairie reçoit une douzaine d'exemplaires qu'elle fait placarder sur les panneaux d'affichage officiel. **H.W.**

VOS VACANCES

NOUS VOUS LES RENDRONS PLUS AGREABLES...

N'attendez pas le dernier moment pour retrouver votre LIGNE, votre SOUPLESSE, et votre DYNAMISME,

VENEZ NOUS CONSULTER...

CULTURE PHYSIQUE

BAINS AUX ALGUES

CURES MARINES

MASSAGES

SAUNA

centre de remise en forme

10, avenue d'Estienne-d'Orves
94230 CACHAN ☎ 656-23-72

SOINS ESTHETIQUES
beauté du visage
du buste, des jambes
épilation, bronzage
BIOTHERM
CARITA

Jacqueline Borel

112 bis, rue Houdan
92330 SCEAUX

1, avenue Charles-Péguy
☎ 702.84.45

SOINS CAPILLAIRES
bains et soins
bains de plantes
couleur - forme
KERASTASE
CARITA

COIFFURE - BRUSHING
membre de la Haute Coiffure Française

AU BUREAU DE POSTES DE SCEAUX PRINCIPAL

75, rue Houdan - ☎ 702-00-02

EN MEME TEMPS

Faites un placement - Assurez-vous sur la vie
Payez moins d'impôts

A CET EFFET

Renseignez-vous auprès du Receveur,
Spécialiste de la Caisse Nationale de Prévoyance
(Caisse des dépôts et Consignations)

TARIFS TRES AVANTAGEUX

POMPES FUNEBRES GENERALES

71, rue Houdan SCEAUX

Tél. 702 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

Dans les moments difficiles P.F.G. votre conseiller pour toute la France

Société d'Exploitation de l'Entreprise Générale

R. GUTEL

SERRURERIE - CHARPENTE EN FER
MENUISERIE METALLIQUE et ALUMINIUM

Agencements de magasins - Fer forgé - Rampes

TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN
DEPANNAGE RAPIDE

21, rue Ravon ~ 92340 BOURG-LA-REINE
☎ 702-05-51 et **03-19**

Le passé Le présent

Copies de meubles de styles
en bois fruitier et de placage
Lustrerie - Literie - Objets d'Art - Cadeaux
Achats d'Ancien...

Ouvert le dimanche matin

198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94

ENTREPRISE CAPRON

MAÇONNERIE — BETON ARME
MENUISERIE — PLOMBERIE
SPECIALISTE DE TOUS TRAVAUX
DE TRANSFORMATIONS

8, boulevard Desgranges
92330 **SCEAUX** **☎ 702-01-42**

Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

La Folie Bessin - 91400 ORSAY
☎ 928-77-21

Vaccinations

Vaccination par le B.C.G.

Avis aux familles des élèves des établissements d'enseignement concernant les épreuves tuberculiniques et les vaccinations par le B.C.G. en milieu scolaire

1. L'obligation vaccinale est **formelle** pour tous les enfants fréquentant les établissements scolaires.

2. Le contrôle de la vaccination est obligatoire, au cours de la première année qui suit la vaccination.

3. Les contrôles ultérieurs (pratiqués au cours de chaque année scolaire, dans le département des Hauts-de-Seine depuis 1968) peuvent être espacés. Ils restent obligatoires pour les classes de :

Cours Préparatoire,
Cours Moyen deuxième année,
Cinquième,
Troisième ou de niveau équivalent,
Les Classes Terminales,
Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles.

Ils seront pratiqués dans les écoles maternelles, au moins une fois au cours de la scolarité.

4. Dans tous les cas, le contrôle de la vaccination doit être pratiqué par l'intradermo-réaction à 10 unités : la précision et la facilité de mesurer l'intensité de sa réaction en font le meilleur test.

(Information transmise à la suite de la circulaire du 19 avril 1972, par laquelle le Ministère de la Santé publique et de la Sécurité Sociale complète les précédentes circulaires de 1958 et de 1962 et adapte à la situation épidémiologique actuelle et aux progrès techniques les dispositions concernant les épreuves tuberculiniques et les vaccinations par le B.C.G. en milieu scolaire.)

Vaccination antivariolique

L'article 5 du Code de la Santé publique porte que la vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt et unième année, et il a été spécifié que, pour les personnes qui ne voudraient pas recourir aux soins d'un médecin de leur choix, des services de vaccination gratuite seraient organisés.

Pour vous permettre de satisfaire aux obligations de la loi, des séances de vaccination gratuites auront lieu aux cabinets médicaux des divers groupes scolaires de Sceaux, les mardis et vendredis du mois d'avril 1974 à 9 heures (*). Cette vaccination sera pratiquée par un médecin généraliste exerçant dans la Commune.

Toutefois, il vous est loisible de vous mettre en règle avec la loi en faisant vacciner votre enfant par un praticien de votre choix; il vous suffit dès lors de déposer, à la Mairie, un certificat de ce médecin constatant la vaccination avec la date et le résultat de l'opération. En cas d'insuccès, la vaccination doit être renouvelée une deuxième et, au besoin, une troisième fois.

(*) *Se renseigner à la Mairie.*

Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne

EXAMENS DE SANTÉ GRATUITS

Un Centre d'examens de santé de la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne a été ouvert :

38, rue de Fontenay
92340 BOURG-LA-REINE

Ce centre fonctionnera à dater du 11 mars 1974; les consultations auront lieu tous les jours, samedi excepté.

Les rendez-vous seront fixés à la demande des intéressés entre 13 h 30 et 15 heures et entre 17 heures et 18 h 30.

Si vous êtes nés en 1914, 1919, 1924, 1929, 1934, 1944 et 1951, vous recevrez une invitation vous permettant de nous faire connaître le jour et l'heure vous convenant le mieux.

Les assurés sociaux n'entrant pas dans ces tranches d'âges peuvent demander une invitation en écrivant en franchise postale à :

Centre des Examens de Santé
C.P.C.A.M.R.P.
5, rue de la Durance
75570 PARIS CEDEX 12

Faites bénéficier les membres de votre famille de cet examen **gratuit** en inscrivant :
— votre épouse ou votre mari,
— vos enfants âgés **de plus de 16 ans** (les tests effectués ne concernent pas les sujets plus jeunes),
— vos parents (père, mère, collatéraux) à votre charge et vivant sous votre toit, qui seront convoqués en même temps que vous.

Quelques renseignements utiles

Centre de protection maternelle et infantile

(Directrice : Mlle Fihey)

24 bis, rue des Ecoles
Tél. : 702-29-50 (poste 340)

Consultation des nourrissons

Lundi : 14 à 16 heures
Jeudi : 9 à 11 heures
Vendredi : 14 à 16 heures

Consultation d'enfants de 2 à 6 ans

Mercredi : 9 à 11 heures

Vaccination d'enfants d'âge scolaire (et d'adultes)

(diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite)
Une fois par mois, sur rendez-vous.

Centre médico-psychologique

24, rue des Ecoles
Tél. : 660-16-50

Consultations sur rendez-vous pour enfants et adolescents

Psychothérapie
Examens psychologiques
Rééducation

Halte-garderie d'enfants

(Directrice : Mlle Fihey)

95, rue Houdan
Tél. : 702-29-50 (poste 145)

Enfants de 15 mois (sachant marcher) jusqu'à 5 ans

Ouverture

Mardi, mercredi, jeudi, de 13 h 30 à 18 h 30

Tarif : 1 F l'heure

Jardin d'enfants spécialisé

(Responsable : Mme Donval)

95, rue Houdan
Tél. : 702-29-50 (poste 145)

Handicapés déficients mentaux

Ouverture

Tous les matins, sauf samedi, de 9 à 12 h

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS (U.N.A.P.E.I.)

Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés des Hauts-de-Seine (A.D.A.P.E.I.)

Les handicapés, encore

Beaucoup, qui se sont trouvés en face de handicapés, se sont, instinctivement, détournés. Cela vous est peut-être arrivé. Eh bien ! Sachez qu'il y en a d'autres que vous avez peu de chances de rencontrer, ceux chez qui plusieurs handicaps se sont surajoutés ou associés : débilité mentale plus vue inexistante ou presque, débilité mentale plus ouïe absente, ou les trois à la fois, entraînant le mutisme ou bien encore un très lourd handicap physique joint à une profonde débilité mentale, qui les fait rester couchés tout au long des jours ou presque.

N'ayez pas la curiosité de chercher à les rencontrer, peut-être, mais imaginez ce qu'a pu être pour la famille la révélation — brutale ou progressive — des handicaps de leur enfant. Carence mentale, due à des accidents génétiques, chromosomiques, entraînant des carences plus ou moins graves des fonctions fondamentales telles la motricité, l'ouïe, la vue, la parole.

D'autres révélations succédèrent : alors que les autres enfants fréquentent des écoles, eux sont condamnés à rester confinés 24 heures sur 24 dans leur foyer car, s'il existe des centres spécialisés pour les handicapés mentaux (une partie d'entre eux, tout au moins), il n'y en a pas pour les surhandicapés ou polyhandicapés.

La famille, la mère vont s'épuiser à le faire vivre, car il dépend entièrement de son entourage, pour tout, pour chaque geste de sa vie, Et cependant, par ses sens valides, il ressent et réclame les moindres manifestations de sympathies, auxquelles il est capable de répondre par une infinie tendresse. Mais la famille va supporter de lourdes atteintes et, pour qu'elles ne dégénèrent pas en drames au sein de ces foyers, il faut un relais à ce perpétuel engagement. Comme pour les autres, il leur faut leur école, une école prévue pour eux. Il n'y en a pas. Il faut que cesse cette injustice sociale d'une société qui a décrété « *l'école obligatoire pour tous les enfants* ». Pour eux aussi ! Il faut que cesse, de la part de tous, cette ségrégation, indigne des citoyens évolués que nous prétendons être, qui consiste à les ignorer.

Une malheureuse égalité

N'oubliez pas que, malheureusement, les risques d'avoir un enfant handicapé, voire surhandicapé, sont les mêmes pour tous. Cela n'arrive pas qu'aux autres; et les couples qui créent leur foyer ne doivent pas avoir la perspective d'un double calvaire, celui de l'infirmité de leur enfant et celui d'un abandon par la société.

Plus de 500 cas de surhandicapés, dans les Hauts-de-Seine, sont connus et répertoriés par les services départementaux et rien, aucun établissement adapté à leurs besoins exacts, n'existe, actuellement, pour les recevoir. Or quel que soit le degré du ou des handicaps, il est prouvé que des soins et une éducation appropriés sont toujours sources de progrès. Si tel devait rester inactif, il pourra jouer et s'occuper; si tel autre devait rester assis, il marchera; s'il devait rester couché, il s'assiera et, même s'il doit rester couché, des complications, des déformations, des altérations irréversibles seront évitées et il participera — un peu, mais, pour lui, ce sera énorme — à la vie qui l'entoure.

Oui, mais !

Pour cela, il faut donc des établissements. Ils restent à créer. Pour cela, il faut des dévouements, et nous espérons qu'ils existent. Il est grand temps que les citoyens acceptent la charge que cela représente et imposent aux Pouvoirs publics l'obligation de remplacer la charité par une simple et stricte justice, et ceci non plus en priorité, mais en absolue nécessité immédiate.

Indispensable aussi de former, pour ces établissements, suffisamment de personnel spécialisé, compétent, attentif et affectueux. Mais, en plus, pour les plus déshérités ou ceux qui n'auront plus de parents, une solution de foyer à temps complet est indispensable. Pour cette présence en continue, dispensant l'aide à chaque moment, pour se nourrir, se laver, se vêtir, se déplacer, s'occuper, se distraire même, point n'est besoin de diplômes, mais d'un « *cœur gros comme ça* ».

Et je pense à tous ceux — surtout parmi les jeunes — qui refusent cette société de consommation, désirent une société de fraternisation, se déclarent pleins du besoin de se dévouer. Que ceux dont ce débordement de vie ne sait comment se satisfaire et s'exprimer, rallient les groupements de ces parents; une place dans une société telle qu'ils la veulent, affectueuse, les attend.

Ils éviteront à notre pays la honte de ces enfants sans espoir et de ces adultes croupissant sans affection dans un coin d'hospice ou d'hôpital psychiatrique.

Jean AUBRY,
Président de l'A.D.A.P.E.I.
des Hauts-de-Seine.

Association d'Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (A.P.E.I.) de la région de Sceaux

86, rue du Lycée - Sceaux - 702-17-42 **Secrétariat : 23, allée de Trévise - Sceaux**

Nous rappelons les services que notre Association d'Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la région de Sceaux (Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Plessis-Robinson et Sceaux) a pu créer pour les infirmes mentaux et leurs familles depuis sa constitution en novembre 1964 :

— externat médico-professionnel, avec convention Sécurité sociale (34-36, rue du Colonel-Candelot, à Bourg-la-Reine);

— jardin d'enfants spécialisé agréé au titre de l'allocation d'éducation spécialisée (95, rue Houdan, à Sceaux);

— groupe de loisirs pour grands adolescents et jeunes adultes (95, rue Houdan, à Sceaux et 3, boulevard Carnot, à Bourg-la-Reine);

— groupe de scolarité pour grands adolescents et jeunes adultes (rue Jean-Longuet, à Châtenay-Malabry);

— groupe d'initiation à la natation (piscine des Blagis);

— groupe d'initiation au rythme et aux instruments de musique (Centre ALFA de la Pierre-Plate, à Bagneux);

— service d'entraide familiale;

— service de conseils juridiques, en particulier pour les questions de tutelle;

— (avec les autres associations U.N.A.P.E.I. du département) Foyer-centre d'aide par le travail pour adultes infirmes mentaux, avec convention Aide Sociale, à Marsauceux (Eure).

Ces différents services sont évidemment ouverts à tous ceux à qui ils peuvent rendre service, dépassant largement le nombre des adhérents à l'association.

Nous vous remercions de bien vouloir éventuellement les faire connaître.

Une « foire aux puces » au profit des jeunes handicapés

L'Association des Parents et Amis des Handicapés Moteurs de la Région Sceaux-Fontenay-aux-Roses (A.P.A.H.M.) et le Groupe des Jeunes Handicapés de Sceaux-Fontenay organisent, le dimanche 17 mars 1974, de 9 heures à 18 heures au Marché de Sceaux-Centre une « foire aux puces » au profit du Groupe des Jeunes Handicapés.

Suite page 17

Mis en service le 18 janvier, inaugurés officiellement le 2 février

Les Minibus de Sceaux

La mise en service à Sceaux d'un réseau municipal de transport en commun (1) doit-elle être considérée comme un événement important ?

Certainement, si l'on en juge par l'intérêt que lui ont porté les personnalités et les journalistes invités à l'inauguration officielle et par l'accueil que lui a réservé la population.

L'intérêt des spécialistes des transports urbains

Directeur des Transports terrestres au Ministère des Transports, Scéen de surcroît, M. Claude COLLET à qui incombait le soin de donner le coup de ciseaux traditionnel dans toutes les inaugurations, n'a pas caché son intérêt pour l'initiative prise par la Municipalité; intérêt partagé par les représentants des diverses administrations concernées — District parisien, Service régional et Direction départementale de l'Equipement, Syndicat des transports parisiens — ou par ceux des organisations professionnelles du transport routier de voyageurs. Même intérêt manifesté par la Presse écrite (quotidiens parisiens ou périodiques spécialisés) et télévisée puisque, le soir même de leur inauguration, les Minibus de Sceaux figuraient en bonne place au programme des actualités régionales Ile-de-France.

L'accueil de la population

Si leur nombre ne croît que très progressivement — comme c'est le cas lors de toute création de ligne de transport en commun — les usagers des Minibus se demandent seulement pourquoi l'expérience n'a pas été tentée plus tôt. Certains n'hésitent pas à déclarer que leur vie se trouve littéralement changée : c'est fort possible puisque l'essentiel de la clientèle est composée de personnes âgées, d'enfants et de femmes au foyer ne disposant pas d'une voiture.

M. Erwin Guldner, Maire de Sceaux, et M. Claude Collet, Directeur des Transports terrestres, vont procéder à l'inauguration officielle du réseau de Minibus en présence de nombreuses personnalités et de journalistes. M. Mazeaud, Secrétaire d'Etat, empêché d'y participer lui-même, avait tenu à se faire représenter à cette manifestation par M. Leloir, chargé de mission à son Cabinet.

Certes, pour que l'expérience soit concluante — et donc poursuivie — il faudra que le nombre des voyageurs augmente dans des proportions importantes. Les habitudes se prennent lentement et si le service est encore insuffisamment utilisé, c'est sans doute parce qu'il n'est pas assez connu ou qu'il l'est mal.

C'est pour cette raison que nous publions à nouveau ci-après un plan comportant l'itinéraire des deux lignes et les points d'arrêt.

Enfin, il faut redire que les responsables de l'opération souhaitent recevoir un maximum d'observations, de critiques ou de suggestions. Les premiers ajustements apportés découlent directement de souhaits exprimés par les usagers après quelques jours de fonctionnement. D'autres sont envisagés et les adaptations ou modifications importantes qui s'avéreraient nécessaires seront entreprises en tenant le plus grand compte de la synthèse qui sera faite des différents avis recueillis (2). **J.-L. O.**

RUE PIETONNE ET PARCMETRES

La recherche de la qualité de la vie, à Sceaux comme ailleurs, ce n'est pas forcément l'immobilisme.

Ainsi, au printemps, la partie centrale de la rue Houdan sera libérée du bruit, de la pollution et des dangers de la circulation automobile, rendue aux piétons, clients des magasins ou enfants des écoles proches.

L'installation dans le voisinage d'environ 160 parcmètres qui assureront une bonne rotation des voitures des usagers de cette rue a été décidée par le Conseil municipal dans sa séance du 27 février 1974. Les délais de mise en place de ces parcmètres commandent la date à laquelle interviendra cette amélioration réclamée de longue date par beaucoup.

NOTA : Afin de contrôler le respect des règles de stationnement payant, la Ville de Sceaux va devoir recruter du personnel de surveillance. Les personnes (hommes ou femmes) intéressées par un emploi de cette nature doivent adresser une demande écrite à M. le Maire; tous renseignements concernant l'activité proposée peuvent être obtenus à la Mairie (Service du personnel).

(1) *Voir le précédent numéro du Bulletin municipal (n° 59 de décembre 1973).*

(2) *On peut écrire au Service des relations publiques de la Mairie ou téléphoner à 660-20-65, poste 353.*

Les Minibus de Sceaux à votre service...

SCEAUX

92330 _ HAUTS DE SEINE

Métro Régional - Ligne de Sceaux

Arrêt — Ligne Autobus

Echelle

0 100 200 300 400 m

LÉON BLUM

EGLISE DES BLAGIS

CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE

GEORGES CLEMENCEAU

FONTENAY

MARCHÉ DE ROBINSON

DESGRANGES

PÉPINIÈRES CHARLES PÉGUY

GARE DE SCEAUX

PISCINE

QUATRE CHEMINS

VERDUN GARE DE SCEAUX

MICHEL VOISIN

LAKANAL

CHÊNEAUX

LYCÉE MARIE CURIE

POSTE

PENTHIÈVRE HOUDAN

DOCTEUR THORE

IMBERGÈRES

GUY FLAVIEN

PAUL COUDERC

LÉON WIRTZLER

A

B

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE SERVICE DES MINIBUS

FONCTIONNEMENT

Tous les jours,

sauf dimanches et jours fériés

De 7 h 30 à 14 h

et de 16 h à 20 h

HORAIRE

Ligne A

(en rouge sur le plan)

Centre - Quatre-Chemins - Centre

Toutes les 12 minutes

(5 passages par heure)

LIGNE B

(en vert sur le plan)

Centre - Blagis - Centre

Toutes les 15 minutes

(4 passages par heure)

TARIFS

Carte dix voyages

en vente

chez les commerçants agréés

Tarif normal : 8 francs

Tarif réduit : 4 francs

(consenti aux mêmes catégories d'usagers et sur présentation des mêmes justifications que sur le réseau exploité par la R.A.T.P.)

Billet un voyage

en vente dans les minibus

1,50 franc

Titulaires de la carte émeraude

Gratuité

(sur présentation de la carte et d'un titre de transport délivré par la Mairie)

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
CARRELAGE-COUVERTURE
MAÇONNERIE-FUMISTERIE
DEPANNAGE

VALLADON
Frères

MAGASIN D'EXPOSITION
9, rue des Ecoles, 92330 SCEAUX
☎ **350-03-38 - 735-72-10**

Fernand HUET
FLEURISTE

150, avenue du Général-Leclerc (N. 20)
(Parc de Sceaux)
92330 SCEAUX ☎ **702-12-06**

SPECIALISTE DU CADEAU FLEURI

CREATIONS - COUTURE
Dina Z
12, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX ☎ **702-21-19**

E. BARBANCE
Chantiers et bureau :
9, pl. Général-de-Gaulle
Fontenay-aux-Roses ☎ **702-11-45**
Bureau de commandes :
35, rue Houdan
Sceaux ☎ **702-14-34**

BOIS
CHARBON
MAZOUT
Jerricans - Bidons
Camions citernes
(Volucompteurs)

Inter Echanges

CENTRE TECHNIQUE DE RELATIONS ET D'INFORMATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Association culturelle, agréée par le Ministère de l'Education nationale et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, le Commissariat général au Tourisme, n° 73053, et reconnue par le Ministère des Affaires étrangères.

SIEGE SOCIAL : **39, avenue Gabriel-Péri ~ 92260 FONTENAY-AUX-ROSES**
☎ **350.06.89 • 660.66.12**

BUREAUX : **48, rue Albert-Thomas** (métro République) ~ **75010 PARIS**
☎ **205.83.44 • 205.31.95 • 208.25.99** ~ Télex: **68.316 F**

ORGANISE — des déplacements à buts culturels et éducatifs en FRANCE et à l'ETRANGER pour les individuels.

S'ADRESSE — aux scolaires, élèves des lycées et collèges, étudiants des facultés et des grandes écoles, aux enseignants, aux jeunes professionnels et plus généralement à tous les services sociaux et aux collectivités publiques et privées.

DISPOSE — de plusieurs services spécialisés, **pendant les vacances scolaires :**

— COURS DE LANGUES ET DE CIVILISATION à l'étranger, avec hébergements en familles : Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne.
Séjours particulièrement étudiés à SAN FRANCISCO - U.S.A. pour les plus de 17 ans et les étudiants en août 1974.

— CENTRES DE SPORTS D'HIVER pour jeunes de 5 à 17 ans en France à La Chapelle-d'Abondance, pour les 13 à 23 ans en Allemagne et en Autriche (Innsbruck et Kirchberg).

— CENTRES D'ETE à la montagne en juillet et en août pour les 5 à 16 ans.

EST A LA DISPOSITION de toutes les collectivités, toute l'année, pour l'organisation de séjours avec programmes, par des groupes constitués.

Suite de la page 12

L'U.N.A.F.A.M. la famille et la santé mentale

Dans le cadre d'une loi destinée à lutter plus efficacement contre la maladie mentale, l'Etat a établi dans chaque département des secteurs pyschiatriques composés de médecins, infirmières, assistantes sociales, etc.

Ces secteurs (il y en a 21 dans les Hauts-de-Seine et Sceaux appartient au 20° secteur), sont constitués pour permettre les activités de prévention, de cure et de post-cure. Ils sont en cours d'implantation, notamment auprès des dispensaires; chaque groupe de trois secteurs, comportant, en outre, un secteur spécialisé pour les enfants, sera complété par un conseil de santé mentale auquel pourront participer les représentants des usagers et notamment les familles de malades mentaux.

L'U.N.A.F.A.M., dont ce Bulletin vous a déjà précédemment parlé, qui groupe les familles de malades et anciens malades mentaux, peut faire beaucoup pour ces familles. Sa représentativité est fonction de votre appui.

Nous avons déjà à notre actif :

— un service d'assurance survie et d'assurance accidents et responsabilité civile;

— un service social avec un médecin-conseiller et une assistante sociale spécialisée;

— un service de conseils juridiques;

— une résidence pour malades stabilisés.

D'autres réalisations sont en cours et nous voudrions notamment créer de nombreux petits foyers pouvant recevoir 6 à 8 personnes en cours de réadaptation et qui se remettent au travail.

Vous qui savez ce qu'est la maladie mentale (qui frappe **tous** les milieux) et les difficultés de tous ordres qu'elle amène dans une famille, vous comprenez l'importance de nos efforts.

Peut-être adhérez-vous déjà à une amicale d'anciens élèves, d'anciens combattants, à une association touristique, culturelle, professionnelle ? Vous avez raison, car toutes ont des buts louables, intéressants et agréables.

Mais si vous êtes dans le souci, dans la peine, dans l'inquiétude sur le sort du malade que vous connaissez et que vous aimez, alors **aidez-nous,** pour que nous puissions **vous aider** !

L'Union des Familles de Malades Mentaux (reconnue d'utilité publique), U.N.A.F.A.M. (Section des Hauts-de-Seine), 11, rue Tronchet, Paris-8° (Tél. : 265-07-60), répondra discrètement à toute demande de renseignements.

Mutilés du travail

Beaucoup d'entre vous ignorent la Fédération des mutilés du travail, invalides civils et ayants droit. Cet organisme est ouvert à tous, en dehors de toutes idées politiques, religieuses et raciales.

Cette Fédération est le seul Groupement reconnu par arrêté ministériel en date du 4 mai 1950 et seule habilitée pour assister les accidentés du travail devant les diverses commissions de la Sécurité Sociale et devant les tribunaux. Depuis longtemps, peut-être l'avez-vous compris, il vous est impossible de vous défendre seul.

Son but : défendre les accidentés du travail, les invalides civils, afin que chacun d'eux obtiennent une juste réparation de leur handicap, défendre également les veuves et les orphelins pour que leurs droits soient reconnus en vertu des lois existantes.

Les Scéens sont adhérents à la section intercommunale. Un conseil ou un renseignement ne coûte rien : si vous êtes en difficulté, n'hésitez plus; un organisme compétent est à votre disposition pour défendre vos intérêts. Il suffit de vous adresser à la Section des mutilés du travail d'Antony, 12, rue Fondouze, à Antony (M. Desvaux), tous les samedis, de 14 à 16 heures.

Une permanence se tient également 42, rue Céline, à Antony, le 2° dimanche du mois, de 10 à 12 heures.

Une nouvelle victoire de notre Fédération

Je dois vous rappeler la législation concernant les recours contre tiers dans les accidents de travail ou de trajet.

La Cour de Cassation, toutes chambres réunies, le 27 avril 1959, avait reconnu à la Sécurité Sociale le droit de prélever ses débours (à savoir : frais médicaux ou chirurgicaux, indemnités journalières, rentes d'accidents de travail et pensions d'invalidité hors accident du travail) sur les indemnités allouées par le Tribunal, ces dernières concernant : pretium doloris, préjudice moral, préjudice esthétique ou d'agrément.

Après dix années de lutte acharnée, notre Fédération a obtenu enfin le 27 décembre 1973 la loi qui répare cette injustice.

Cette loi du 27-12-1973 prévoit désormais que la part de l'indemnité fixée par les tribunaux correspondant aux préjudices éprouvés personnellement par l'assuré restera acquise à la victime et ne pourra plus être récupérée par les caisses de Sécurité Sociale.

Le secrétaire,
L. DESVAUX

Qu'est-ce que le C.I.F.

Le Centre d'Information Féminin est né de la nécessité d'aider le plus grand nombre de femmes et de leur permettre d'avoir accès à une information satisfaisante.

Vingt millions de femmes prennent peu à peu conscience à l'heure actuelle, d'être chargées, non seulement de résoudre leurs problèmes, mais tous ceux de la cellule familiale.

Les ministères et la plupart des associations féminines ayant fait chacun pour leur compte des efforts d'information, il restait à créer un centre de coordination qui établisse la liaison entre le public féminin et les organismes compétents.

Une formule souple fut choisie : celle de l'association de la loi de 1901. Le C.I.F., comme toute association féminine, n'a d'autre but que de servir les femmes de ce pays, sans distinction d'opinion ou de classe.

A quel but répond-il ?

Le C.I.F. répond au souci de fournir aux femmes, à titre gracieux, des informations claires, précises et utilisables dans les domaines qui les préoccupent le plus : vie familiale, enseignement, orientation et éducation des enfants, vie professionnelle, santé et aide sociale, logement, loisirs et toutes les questions que pose la vie pratique.

Il ne s'agit pas, pour le C.I.F., de répondre sur le fond, au sujet des problèmes administratifs, sans consultation et accord des administrations concernées, mais bien d'aider les femmes à s'informer et à s'orienter en situant pour elles ces problèmes, en leur exposant le sens général des démarches à entreprendre ou de la procédure à suivre et à se diriger vers l'organisme compétent.

Comment fonctionne-t-il ?

Le C.I.F. travaille avec un réseau de correspondants privilégiés qui sont, d'une part, les fonctionnaires désignés par les administrations compétentes et, d'autre part, les représentants des associations locales qui assument déjà certaines tâches d'information spécialisée.

Pour toutes les questions simples, le C.I.F. apporte une réponse immédiate ou indique la marche à suivre.

Pour toutes les questions complexes, il oriente vers l'organisme compétent.

Le Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine est à la disposition du public tous les matins, de 9 h 30 à 12 heures, au niveau 1 de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Tél. : 769-60-00, poste 55-82.

« Frères des hommes » : Face au tiers monde

Il y a une quinzaine d'années, les pays favorisés ont découvert le drame quotidien de la faim dans le Monde.

Lorsque nous lisons dans un journal *« Plusieurs milliers d'hommes meurent à cause de la famine »* nous pensons : quelle horreur ! c'est un scandale, et nous tournons la page... Pour *« Frères des hommes »*, celui qui ne tourna pas la page s'appelle Armand MARQUISET.

En 1964, il fait un voyage en Inde. La misère qu'il y côtoie le stupéfie. Pour en prendre vraiment conscience, il faut la voir de ses propres yeux. Il est courant d'entendre dire : *« Il y a tant à faire, c'est un tel océan de misère. Que peut-on y faire ? par où commencer ? »* Armand MARQUISET pense, quant à lui, que chaque geste fait est un geste fait et que sauver un enfant, 10 enfants, cent enfants, c'est déjà remporter une victoire, limitée certes, mais une victoire sur la faim.

Dès son retour en France, il décide de créer une organisation composée de jeunes hommes qui consacreraient **bénévolement** deux années de leur vie à sauver immédiatement des enfants et des hommes sous-alimentés. Les choses, ensuite, vont aller très vite. Des équipes s'installent en Inde, puis en Haute-Volta, ensuite au Brésil, au Pérou, en Equateur et, dernièrement, au Bangladesh.

L'œuvre entreprise par *« Frères des hommes »*, association sans option politique ni confessionnelle, concerne un millions d'hommes. Ces hommes, femmes et enfants parviennent à un état de réelle dignité humaine, grâce au travail des volontaires, mais cette action a aussi valeur de témoignage et sera suivie. Elle démontrera que, s'il est intolérable de savoir des hommes souffrant de la faim en 1974, il est plus intolérable encore de constater que si peu de chose soit entrepris pour les sauver immédiatement alors que c'est possible.

D'autres équipes partiront si vous les y aidez.

FRERES DES HOMMES
9, rue de Savoie
75006 PARIS
Tél. : 033-05-71
C.C.P. 6-35 Paris

✱

SECTEUR BANLIEUE-SUD ANTONY
Bureau de Sceaux
20, avenue Charles-Péguy
Tél. 702-01-78

Journées du Sang

A la suite des dernières Journées du Sang, Monsieur le Maire a reçu du Directeur général du Centre National de Transfusion Sanguine la lettre suivante :

Paris, le 22 octobre 1971

Monsieur le Maire,

Au mois d'octobre, le Centre National de Transfusion Sanguine a réalisé, une fois encore, des Journées du Sang dans votre ville et je voudrais vous remercier de l'obligeance avec laquelle vous avez accepté le principe de cette nouvelle sollicitation ainsi que des facilités que nous avons trouvées auprès des Services de votre Mairie.

Les résultats enregistrés :

— Allée de Trévise : 70 volontaires dont 6 nouveaux donneurs, 69 prélèvements,

— Place de la Mairie : 102 volontaires dont 7 nouveaux donneurs, 99 prélèvements,

— Les Blagis : 102 volontaires dont 7 nouveaux donneurs, 100 prélèvements,

sont au total supérieurs à ceux obtenus l'an dernier à pareille époque.

Je vous serais très reconnaissant de transmettre l'expression de notre gratitude à toutes les personnes qui nous apportèrent, en la circonstance, un précieux concours, soit en offrant leur sang, soit en collaborant à la campagne de propagande ou au déroulement même des séances.

En vous remerciant de nouveau,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Fête de Noël du troisième âge

Si Noël est avant tout la grande fête des enfants, n'est-elle pas très chère aussi au cœur de tous ceux qui s'avancent sur le second versant de l'existence.

Aussi, le 20 décembre 1973, très nombreux étaient les Anciens qui se pressaient vers « les Gémeaux », pour « leur fête ».

La salle, vaste cependant, était remplie, et jamais fête de Noël ne connut un tel succès. Il est vrai que le spectacle était de qualité... et présenté par Jean Nohain, l'ami de tous ceux de son âge... et des autres. Il se retrouva presque jumeau avec une dame du premier rang, et, sous les applaudissements, tous deux s'embrassèrent.

« Histoire de l'opérette », d'Offenbach à Maurice Yvain, tel était le programme, et avec en vedette, Mathé Altéry.

Chacun applaudissait les airs de son enfance, ou même d'avant son enfance; toute la salle chantait, applaudissait, c'était du délire !

A l'entracte, M. le Maire, qui participait aussi à l'ambiance, parla, en termes émouvants, des leçons de la fête de Noël. Puis, après la distribution de brioches, le concert reprit avec les airs du XX[e] siècle, et quelques danses.

Il fallut bien se séparer, mais chacun emporta un cadeau et des fleurs pour continuer à fêter Noël.

Et à Noël prochain, nous recommencerons.

Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale fait peau neuve... Après avoir supporté pendant l'été des travaux de peinture destinés à compléter le rajeunissement entrepris avec le ravalement du Petit Château, nous avons eu le plaisir de procéder à une redistribution des surfaces mises à notre disposition, en attendant de pouvoir utiliser l'ensemble du bâtiment.

La Bibliothèque des Jeunes (jusqu'à 16 ans ou l'entrée en seconde) a déménagé dans la « *Courge* », cette petite maison exquise qui était une ferme à l'origine de notre domaine. Elle est à gauche dans la cour du Petit Château et bénéficie d'une fenêtre sur la rue du Docteur-Berger. Les enfants disposent ainsi d'un peu plus de place qu'au rez-de-chaussée du Petit Château et de plus d'indépendance (chacun chez soi). Il y a deux salles de lecture (une pour les petits, une pour les grands) et une « *salle d'activités* » pour les clubs, les marionnettes, les histoires...

Les adultes ont récupéré la salle autrefois dévolue aux enfants et celle-ci est devenue notre modeste « *salle des périodiques* » où l'on peut lire les quotidiens (6 titres) et les magazines (plus de 50 titres auxquels la bibliothèque est abonnée).

Enfin, l'Institut Florian est ouvert à nouveau, depuis le 1er octobre, dans son local définitif : l'ancien appartement de M. ANCELY au deuxième étage du Petit Château. Nous rappelons aux Scéens que ce centre constitué par le don fait par M. ANCELY : 3 500 volumes (livres, brochures et revues) sur le Félibrige, les parlers occitans et leur histoire, est ouvert à tous ceux qu'intéresse l'évolution des langues d'oc, ce qui à Sceaux, ville Félibréenne, devrait avoir beaucoup de succès (le samedi de 14 à 17 h, consultation sur place uniquement).

La structure de la Bibliothèque Municipale se modifie peu à peu : de bibliothèque de distraction elle tend à devenir la bibliothèque publique que chaque citoyen est en droit d'attendre en 1974 : c'est-à-dire, « ... *Le lieu privilégié pour consulter, ou emprunter livres et documents susceptibles de satisfaire tous les besoins de loisirs, d'information, d'étude, de culture quels qu'ils soient...* » (*). Nous n'en sommes pas encore là, mais nous y tendons.

Et la Bibliothèque des Gémeaux

Ouverte en octobre 1970, comme l'ensemble du Centre d'Animation culturelle, la Bibliothèque des Gémeaux poursuit paisiblement son existence : les rayons se remplissent régulièrement (nous avons fait de gros achats de romans ces dernières semaines...) et un public fidèle tient à sa bibliothèque.

C'est un lieu calme, au confort presque anglais, avec ses profondes chauffeuses noires sur un fond de moquette vieil or. Au choix des lecteurs sont proposés près de 4 000 volumes; moitié de romans, français et traductions, et moitié de documentaires : philosophie, histoire, biographies, sociologie, quelques livres scientifiques et plus d'une centaine de livres d'art (par exemple, les collections de l'Univers des formes, ou Skira, ou les Métiers d'art), qu'on peut emprunter pour regarder et lire chez soi. L'histoire du cinéma est également assez bien représentée. La bibliothèque est abonnée à une quinzaine de revues : *Après-demain, Connaissance des arts, L'Express, L'Expansion, La Maison française, Ma maison et mon jardin, La Recherche, Réalités,* etc., qu'on peut emprunter comme un livre à condition de laisser le numéro le plus récent à la lecture sur place. On peut toutes les semaines consulter *Pariscope.*

Filiale de la Bibliothèque municipale, l'annexe Gémeaux est en relation continue avec la Bibliothèque centrale du Petit Château : il suffit de remplir une demande pour que tout livre du Petit Château soit descendu à la lecture ou au prêt aux Gémeaux par les soins du personnel de la Bibliothèque. De même, un lecteur inscrit à la Bibliothèque Gémeaux peut « *monter* » au Petit Château et utiliser les services de la Bibliothèque centrale avec les mêmes droits que les lecteurs inscrits au Petit Château. L'inscription est modique : 5 F par an et le prêt gratuit.

Il n'y a malheureusement pas de section enfantine, mais peut-être pouvons-nous espérer pour un jour pas trop lointain l'ouverture d'une discothèque tant attendue ?

La bibliothèque fonctionne : mardi, mercredi, jeudi, samedi, de 15 h 30 à 19 heures, 30, rue du Docteur-Roux. Tél. 350-55-05.

(*) *Définition établie lors des « Assises des Bibliothèques de France », I.P.N., juillet* 1968.

Centre Scéen des Amitiés Internationales

Paris-Dinan (Belgique) sans histoires... mais un soleil éclatant !

Après un copieux repas, arrosé de chansons, une visite de la ville s'impose.

Dinan-Bruhl (Allemagne) où l'accueil chaleureux de nos amis nous réveille activement : nous nous séparons, là, du groupe de « *danses* » et faisons plus amplement connaissance avec les familles allemandes qui ont la gentillesse de nous recevoir.

Après une bonne nuit de repos, nous suivons nos guides les yeux pleins de curiosité, en particulier, la plus ancienne coopérative vinicole d'Europe... et ses petits verres de vin nous mettent en appétit et en forme pour les prochaines rencontres sportives de ping-pong.

... Ils étaient forts nos adversaires ! Malgré la bonne volonté de nos joueurs, nous n'avons pu gagner qu'un seul match. Par ailleurs, une partie de démonstrations entre les champions Donth et Walzack nous a permis de mieux apprécier leur qualité technique et leur valeur sportive.

Nos amis allemands ont su bien faire les choses : buffet garni, danses, chants, chaude ambiance où l'amitié coulait à flots... Tout comme la bière : ha ! cette soirée !...

Mais hélas, voici le moment des adieux dans une magnifique et petite auberge : autres danses, autres joies; distribution et échanges d'insignes et de fanions (nos calepins sont alors remplis d'adresses d'amis allemands).

Merci aux organisateurs, merci à nos accompagnateurs pour ce magnifique voyage.

Merci à eux de croire aux jeunes.

Merci pour leur témoignage d'adulte conscient que la jeunesse n'est pas qu'une période de la vie mais qu'elle est, avant tout autre chose, une intensité pleine d'émerveillement.

... Des rencontres amicales comme celle de Bruhl servent à cet émerveillement et à la découverte.

Pour tout cela, merci encore.

A.P.N.B.

L'Association Philatélique et Numismatique des Blagis est ouverte aux collectionneurs de timbres et monnaies tous les dimanches matin de 10 h à 12 h, dans les locaux du Centre ALFA : 2, rue du Docteur-Roux à SCEAUX.

U. F. C. S.

Pourquoi faisons-nous partie de l'U.F.C.S. ?

1) Parce ue nous cherchons **une formation solide** pour comprendre ce qui se passe autour de nous et agir en connaissance de cause.

Formation qui nous est donnée d'abord par notre Centre national à Paris, au moyen de conférences et surtout d'échanges, d'informations et d'expériences selon une pédagogie active. Les sujets les plus divers sont traités, depuis le P.O.S., la régionalisation, la qualité du logement, le circuit de l'information locale, jusqu'aux grands thèmes de la Femme, la Démocratie, la Justice..., la Consommation.

Notre journal mensuel, des cahiers pédagogiques et des dossiers d'études parfont cette formation. Et, sur le plan local, au sein des équipes, les démarches et recherches entreprises ensemble ainsi que réflexion poursuivie en commun complètent cette éducation.

2) Parce que nous sommes profondément convaincues de **la valeur du pluralisme** que prône notre Mouvement malgré les limites que cela apporte à l'action. On apprend à l'U.F.C.S. le sens des minorités, le respect de l'autre qui a quelque chose à dire et dont il faut favoriser l'expression. Chacun a un rôle irremplaçable à jouer et s'épanouit au sein de la collectivité.

3) Parce que l'U.F.C.S. a résolument opté pour **la participation de la population à la vie civique.** Elle informe au maximum pour permettre cette activité.

Cette créativité que chacun peut déployer est indispensable à la vie de la collectivité et source de joie et d'équilibre pour la personne.

L'U.F.C.S. est une école du Bien commun. Elle aide les femmes à mieux situer l'intérêt général au milieu de l'enchevêtrement des intérêts particuliers. Elle joue un rôle de charnière entre la population et les Pouvoirs publics.

4) Parce que l'U.F.C.S. est un Mouvement de consommateurs qui **informe les consommateurs** de leurs droits, les aide à consommer plus judicieusement et à se défendre; elle rend solidaires en montrant que la façon d'acheter a des répercussions pour les autres consommateurs et fait entendre leurs voix auprès des fabricants, des distributeurs et des Pouvoirs publics. Tout ceci en relation avec les autres mouvements de consommateurs. Mais nous sommes loin encore de l'influence considérable qu'ont les Unions de consommateurs en Suisse, en Suède et aux Etats-Unis, par exemple.

Que faisons-nous plus précisément à Sceaux ?

Il existe actuellement quatre équipes de travail de dix à douze personnes : civique, économique, famille, presse-culture.

1) **l'équipe civique** informe sur les questions d'urbanisme (P.O.S., C.O.S., Z.A.C., Z.U.P.), suscite également une réflexion et anime des débats sur la ville de Sceaux, ses caractéristiques actuelles et son évolution possible. Quatre-vingts personnes ont assisté aux réunions à la M.J.C. sur l'urbanisme à Sceaux et dans les communes environnantes : Antony, Fresnes, Montrouge, Malakoff. D'autres réunions d'information sont prévues dans les quartiers.

Là, on s'aperçoit qu'en automobilistes pressés, nous connaissons souvent mal notre ville et nous ignorons les problèmes des différents quartiers.

Là, nous apprenons encore à mieux aimer notre ville, à en apprécier les charmes; et, le désir naît alors de rajeunir cette population pour partager avec des plus jeunes cette qualité de vie.

Une étude de l'impact financier des choix essaie d'éviter les incohérences et incompatibilités de souhaits. Les projets de cette équipe sont nombreux : étude de la régionalisation, des rouages départementaux, visite de la Préfecture et réflexions sur l'autoroute.

2) **l'équipe économique** informe sur les textes officiels, sur l'affichage des prix et l'étiquetage, sur le code des conserves, semi-conserves, produits pharmaceutiques, œufs. Cinquante-cinq personnes ont ainsi été informées au Centre Alfa. Cette équipe a achevé une étude sur le lait (marques, variétés, prix, conservation).

Elle a défendu les consommateurs par une action directe : sept télégrammes envoyés aux sénateurs lors de l'éviction du consommateur des commissions départementales d'urbanisme commercial, pétitions envoyées au député pour obtenir la présence du consommateur dans ces commissions qui décident de l'implantation de grandes surfaces.

L'action n'a pas été vaine. Ceci a été accompli en liaison avec les autres associations de consommateurs. Cette équipe vous convie à la visite de la Bourse, le 15 mars à 10 h 45.

3) **l'équipe « Famille »,** après le travail sur les migrants et le troisième âge, oriente sa réflexion sur le statut juridique actuel de la femme et le rôle qu'elle peut ou devrait jouer.

4) **l'équipe « Presse-culture »** en démarrage, amorce une étude des maisons de la culture.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. CARLE, 17, avenue Le Nôtre ou S. SAUVEY, 13, allée de Trévise.

Sceaux-Accueil

Marseille-Accueil, Lyon-Accueil, Thionville-Accueil, Louveciennes-Accueil, à travers toute la France s'étend cette chaîne d'amitié dont Sceaux-Accueil est un maillon parmi les 250 « *accueil* » existant actuellement. Ils se sont formés pour aider ceux qui arrivent dans une ville, tous sans distinction aucune, à se sentir rapidement chez eux, à se faire de nouveaux amis, à connaître toutes les possibilités de leur nouvelle région.

Chaque « *Accueil* » a sa physionomie particulière, mais tous sont entièrement bénévoles (association à but non lucratif) et animés par des particuliers.

A Sceaux, une réunion mensuelle rassemble « *anciens* » et « *nouveaux* » Scéens dans les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles. Au cours de cette réunion, qui a pour but essentiel la possibilité de se rencontrer et de faire connaissance, un conférencier vient nous entretenir d'un sujet d'intérêt général, qu'il s'agisse d'un auteur (R. BARJAVEL, S. FABIEN, etc.), d'un artiste, d'une psychologue, d'un médecin ou d'un géographe, sans oublier les connaisseurs de notre ville qui nous éclairent sur son histoire.

Dans le cadre de « *l'Accueil* » se sont créées de nombreuses activités répondant aux aspirations et désirs de chacun : visites de Paris, centres culturels, bridge, ciné-club, sports, etc.

Ainsi « *l'Accueil* » espère-t-il contribuer à tisser de larges liens entre anciens et nouveaux habitants de Sceaux afin que nul ne s'y sente isolé.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme BRIALY - 350-77-03, Mme GOSSE - 350-78-24, Mme LUCIUS - 702-12-81.

" Echecs et dynamisme "

A la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux ont serait heureux que des jeunes désirent apprendre (gratuitement) le roi des jeux et le jeu des rois : le jeu d'échecs.

C'est le jeu de celui qui aime la vie, c'est-à-dire la lutte, qui fait marcher son intelligence pour trouver des attaques, des parades sans désemparer; on peut vivre en une demi-heure une grande aventure fertile en rebondissements, espoir, désespoir, alternance d'un destin qu'on tient pour la plus grande part entre ses mains.

Apprendre à jouer aux échecs n'est pas difficile avec un peu de persévérance; c'est apprendre à se donner du mal pour réussir, à faire rendre le maximum à son cerveau, c'est vivre pleinement.

Jeunes de tout âge, venez jouer à la permanence du mercredi à la M.J.C., de 16 heures à 19 heures.

Ceux qui ont déjà un échiquier et des pièces seront les bienvenus de les apporter, pour le cas où vous seriez nombreux.

Le basket à Sceaux

La saison 1973-1974 a vu l'A.S.A.S. engager 19 équipes masculines et féminines, soit plus de 150 basketteurs dans les divers championnats nationaux, régionaux ou départementaux. Cette performance situe notre Club dans les tout premiers de la région parisienne et en très bon rang à l'échelon national.

Nous allons examiner ci-après les 19 équipes qui participent effectivement aux diverses compétitions :

Section masculine

SENIORS I : Division « *Excellence régionale* », classée 7e à la fin des matches aller.

SENIORS II : Dispute le championnat des équipes réserves en Critérium I B qui constitue le sommet des équipes réserves (1 seule poule de 12 clubs pour la région parisienne), classée 2e à la fin des matches aller.

ANCIENS I : Championnat de Paris 1re Division, équipe classée 2e à la fin des matches aller.

ANCIENS II : Championnat de Paris 2e Division, équipe classée 1re à la fin des matches aller.

JUNIORS : Championnat de Paris 2e Division, équipe classée 2e à la fin des matches aller. Devrait accéder en 1re Division la prochaine saison.

CADETS I : Championnat de Paris 1re Division, équipe classée 2e à la fin des matches aller. Toujours qualifiée en Coupe de France.

CADETS II : Championnat de Paris 2e Division, équipe classée 4e à la fin des des matches aller.

MINIMES I : Championnat départemental des Hauts-de-Seine. Aucune défaite à ce jour, équipe classée 1re. Devrait enlever le titre 1974 de champion des Hauts-de-Seine.

MINIMES II : Championnat départemental des Hauts-de-Seine, équipe classée 6e à la fin des matches aller.

BENJAMINS : Championnat départemental. Aucune défaite à ce jour, équipe classée 1re. Devrait enlever le titre de champion des Hauts-de-Seine (1974).

Section féminine

SENIORS I : La première phase du Championnat de France « *Division nationale* » vient de se terminer. Notre équipe n'a pu se classer parmi les 8 meilleures équipes françaises du moment appelées à constituer la Nationale I. Elle va donc poursuivre le Championnat de France en division Nationale II où elle devrait bien figurer.

SENIORS II : Comme les garçons, elles font partie des 10 meilleures équipes de la Région parisienne. Leur sérieux et leur envie de jouer font plaisir à voir. Equipe classée 3e à la fin des matches aller.

JUNIORS : Dispute le Championnat de Paris 1re Division, équipe classée 2e. A été éliminée à Dunkerque en 32e de finale de la Coupe de France juniors.

CADETTES I : Participe au championnat de Paris 1re Division. Aucune défaite, classée 1re de sa poule. Tous les espoirs lui sont permis pour le titre de champion de Paris. Qualifiée pour les 16e de finale de la Coupe de France. Devrait aller encore beaucoup plus loin.

CADETTES II : Championnat de Paris 2e Division, équipe classée 1re de sa poule .

MINIMES I : Championnat départemental des Hauts-de-Seine. Une seule défaite. Classée 2e de sa poule.

MINIMES II : Championnat des Hauts-de-Seine, classée 2e de sa poule.

MINIMES III : Championnat des Hauts-de-Seine, équipe classée 3e de sa poule. La suprématie de nos équipes Minimes filles dans le championnat départemental est telle que nos deux équipes (I et II) risquent d'être qualifiées pour la finale, ce qui constituerait un fait sans précédent.

BENJAMINES : Championnat des Hauts-de-Seine, équipe classée 3e de sa poule. Equipe sacrée championne des Hauts-de-Seine la saison dernière.

A la fin des matches aller, il est donc permis d'être satisfait du comportement de nos équipes et plus particulièrement des « *jeunes* » qui font briller, dans le plus pur esprit sportif, les couleurs de leur Club et le bon renom de notre Cité.

A cela, il convient d'ajouter l'école de basket du mercredi matin ouverte aux jeunes de 9 à 11 ans qui, sous l'autorité bienveillante de J. MOREAU, notre sympathique Directeur de l'Office Municipal des Sports, forme les futurs joueurs ou joueuses qui assureront la relève de leurs aînés.

Mais tout ceci ne se réalise pas sans mal. Tout d'abord, une vingtaine de personnes sont nécessaires les samedi après-midi et dimanche pour assurer le déroulement des matches soit à Marie-Curie, soit rue des Clos-Saint-Marcel, ainsi que pour accompagner les équipes qui se déplacent. Leur participation bénévole et leur dévouement prouvent leur attachement à la jeunesse et à la cause sportive. Les problèmes financiers existent également malgré l'aide indispensable et combien précieuse de la Municipalité. Les frais de déplacement des équipes premières, et plus particulièrement ceux de l'équipe féminine qui se produit souvent très loin de Paris, coûtent fort cher. Il en est de même du coût des entraînements qui sont assurés pour leur totalité par des entraîneurs diplômés et qui représentent au total plus de 30 heures par semaine.

En outre, l'organisation des stages dans des centres spécialisés s'avère de plus en plus indispensable pour les joueurs ayant acquis une certaine technique et qui possèdent de grandes qualités physiques. L'expérience tentée début septembre dernier pour 25 cadets et cadettes au C.R.E.P.S. de Montry, en Seine-et-Marne, a été pleine d'enseignements positifs. Il est envisagé, pour les juniors cette fois, un autre stage durant les vacances de février prochain, si tout au moins notre trésorerie le permet.

J'en profite pour signaler aux nombreux Scéens qui aiment le basket qu'il existe depuis cette saison un Club de membres honoraires dont la carte permettra à ceux qui auront bien voulu y adhérer (cotisation de 30, 50 ou 100 F, C.C.P. n° 3 964-30 Paris), d'assister à tous les matches se déroulant dans la salle municipale, 20, rue des Clos-Saint-Marcel, parfaitement chauffée et dont le parquet a été refait à neuf.

Pour tous renseignements, téléphoner à 702-91-31.

Le Président,
P. DAZET

OFFRE D'EMPLOI

L'Office Municipal des Sports de Sceaux recherche un homme d'entretien à temps complet.
Les candidatures doivent être adressées à :

O.M.S. - Piscine des Blagis

5, rue de l'Yser
92330 SCEAUX

La Boule Scéenne

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 12 janvier, en la grande salle de l'Ancienne Mairie. Des parents de nos « *Jeunes* » suivirent avec intérêt les questions mises à l'ordre du jour de cette assemblée.

Le P.-V. de la précédente assemblée a été adopté à l'unanimité.

Le rapport moral exposant l'activité de la Société durant l'année écoulée et l'excellent rapport financier ont été vivement applaudis et des remerciements chaleureux ont été exprimés à tous ceux qui se dévouent pour assurer la bonne marche du club, et à la Municipalité pour l'aide reçue.

A une majorité des deux tiers des voix, l'augmentation proposée de la cotisation annuelle a été entérinée. Cette cotisation, qui donne un accès permanent régulier (couverture assurances) aux seize cadres de jeu, mis à la disposition de la B.S. par la Municipalité et entretenus par quelques dévoués sociétaires, et qui ouvre aussi à chacun l'usage de l'un des cent cinquante casiers individuels pour ses accessoires de jeu, couvre, rappelons-le, les frais de licence de la F.F.B., la quote-part pour gestion de la Fédération départementale, les deux assurances dont bénéficient nos joueurs, et aide — modestement — la trésorerie pour les frais annexes tels que récompenses après concours, Fête des Rois, etc. La cotisation de la Boule Scéenne n'en demeure pas moins inférieure à la faible moyenne de un franc par semaine.

Après avoir joyeusement couronné « *Rois* » et « *Reines* » de la soirée et envisagé l'avenir de la Société avec dynamisme et confiance, la séance fut levée à 23 h 45.

Election du Bureau 1974

Le Comité de direction de la Société s'est réuni le 18 janvier et a procédé au renouvellement de son Bureau et à la désignation des responsables des diverses commissions.

Bureau

Président : CHADENIER Charles.
Vice-Présidents : ARBITTRE Emile, BOISSAY Daniel.
Secrétaire : ROPE Bernard.
Secrétaire adjoint : LARREY Pierre.
Trésorier : MOREL Jacques.
Trésorier adjoint : TOUATI Charles.
Commissaire aux comptes : PIERRACHE Roger.
Administrateur : JACQUIN Maurice.

Commissions

Commission de Presse : AUBRY Paul-Victor.
Commission « Jeunes » : LACOSTE Lucien, CHADENIER Charles.
Agent liaison « Jeunes » : FACHAUX Pascal.
Commission des fêtes et concours : CHADENIER Charles, MOREL Jacques, ROPE Bernard, BOFFET Patricia.
Collecteur Fanny : MOREL Jacques.
Service entretien jeux et boulodrome : BOISSAY D., BAILLEUL L., MOREL J., etc.
Service entretien bureau-vestiaire : BOISSAY D., etc.
Service bar lors concours inter-sociétaires : FRAIOLI Jean-Pierre.

Le karaté

Le karaté est une forme japonaise de combat où l'on utilise mains et pieds nus; c'est une technique de défense et d'attaque qui repose exclusivement sur une utilisation rationnelle du corps. Elle consiste en un ensemble de coups frappés (atémis) sur des points précis et vulnérables (points vitaux). Dans sa forme caractéristique, le karaté est une escrime des bras et des jambes, les deux servant indifféremment à parer une attaque adverse ou à riposter. Il est complété par des techniques de projection et d'esquive; en fait, ce sport comporte toutes les techniques propres à mettre hors de combat un ou plusieurs assaillants, aucun coup ni aucune prise n'est interdit. A l'entraînement, toutefois, pour qu'un travail soit possible, les coups sont portés avec violence mais toujours rigoureusement retenus avant l'impact, ce qui explique que le karaté pratiqué en salle ne présente aucun danger.

On peut s'étonner de l'ancienneté d'une technique de combat que les occidentaux n'ont découvert que très récemment à une époque où le judo était largement connu. En fait, le karaté ne fut introduit au Japon qu'au début du siècle. Cet art martial a une très vieille histoire : son origine remonte aux premières formes de combat sans armes. Mais les premières traces de combat similaires sont relevées au VI^{e} siècle, en Chine, où un moine boudhiste venu d'Inde, Daruma, y mit au point une méthode appelée Shaoline Kempo; l'étape suivante se place à Okinawa, île située au Sud du Japon. Terre de rencontre des influences chinoises et japonaises, c'est là que se développa une forme de combat extrêmement violente et efficace directement à l'origine du karaté. C'est Gichin FUNAKOSHI, considéré comme l'un des pères du karaté, qui le fit connaître aux Japonais vers 1925. Il appela sa technique le Shotokan, nom du Dojo (club) qu'il fonda à l'époque. D'autres professeurs étaient restés à Okinawa et travaillaient une forme plus traditionnelle. C'est ainsi qu'il existe différents styles de karaté dont les principaux sont le shotokan, le shito ryu, le wado ryu, le gojo ryu. Le style que nous pratiquons dans notre association est une synthèse entre le shotokan dont nous avons conservé les positions basses, les exercices de base (kata) et l'entraînement dur, et le shito ryu dont nous gardons les esquives et l'esprit de combat plus félin que celui des autres écoles.

L'histoire du sport français est plus courte. La deuxième guerre mondiale avait achevé de briser les cadres traditionnels et donné naissance à une génération de Japonais moins attachés au passé. La première association japonaise de Karaté avec FUNAKOSHI comme Président fut créée en 1948. Quelques années plus tard, des amateurs de sports de combat orientaux firent connaître le mot karaté en France. Les premiers maîtres japonais qui vinrent en France sont MM. MURAKAMI et MOCHIZUKI. En 1954 fut constituée la première fédération française. Différents experts se succédèrent et commencèrent à former les premiers cadres français. Parmi les plus gradés actuellement nous citerons comme pionniers : MM. CHEMLA, BASISTE, BAROUX, SAUVIN, VALERA, SETROUCK, LAVORATO, TAMBURINI. Notre professeur, Patrick TAMBURINI, commence à pratiquer en 1965 avec un disciple du style wado ryu, puis rapidement travaille avec M. BAROUX (shotokan), qui restera son véritable professeur et lui donnera la voie (do) du karaté et sa signification profonde. Il s'entraîne ensuite avec Mt NANBU qui le formera à la compétition. En 1967, il passe ceinture noire 1er dan et arrive en finale de la Coupe d'Europe à Cannes. Il entre en équipe de France en octobre 1967 pour le match France - Grande-Bretagne. Ensuite c'est une moisson de titres : finaliste des championnats de France et de la Coupe de France, Champion de France en équipe, Champion d'Europe en 1969. Il participe aux premiers championnats du monde à Tokyo en 1970 où l'équipe de France obtient la médaille de bronze. Il reste quelque temps au Japon, ce qui lui permet de perfectionner sa technique et sa connaissance de tous les styles; il est alors 2^{e} dan et passe très vite 3^{e} dan. Il continue son étude des différentes écoles pour arriver à une synthèse des meilleures techniques de base dans son ouvrage « *Karaté par ceintures* ». A l'heure de la croissance du karaté et de l'oubli des véritables experts japonais, il reconnaît deux maîtres : l'un, Français, M. BAROUX, et l'autre, Nippon, Mt NANBU, qui, à son avis, avaient compris et surent lui communiquer l'esprit du karaté. Il continue sa propre voie et forme ses disciples dont le meilleur actuellement est l'un de ses plus anciens compagnons, Daniel MERLEN, 3^{e} dan. Ayant maintenant un rôle d'éducateur, il est professeur d'Etat, 5^{e} dan, arbitre international. Ses objectifs pour l'avenir, travail et recherche, pour parvenir un jour à la maîtrise complète de l'art martial.

Si vous désirez pratiquer ce sport dans votre ville, sous la direction de Maître TAMBURINI, venez nous rejoindre au centre Alfa, 2, rue du Docteur-Roux, les mardis et vendredis, à 18 heures.

Karaté-Club Scéen
Olivier STREIT,
Président

Des Scéens à l'honneur

Médailles de la Jeunesse et des Sports

Le 12 décembre dernier, M. Pierre MAZEAUD, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, est venu à la Mairie de Sceaux pour remettre lui-même à des Scéens une médaille d'or, une médaille d'argent et de nombreuses médailles de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Les personnes distinguées étaient non seulement des sportifs pratiquant, mais encore des éducateurs et des dirigeants qui consacrent une grande partie de leur temps à l'animation d'associations sportives ou de jeunesse dans notre ville. Le Ministre devait d'ailleurs souligner le rôle capital que jouent tous ceux qui, par leur dévouement, permettent aux jeunes et aux sportifs de s'épanouir.

La Municipalité renouvelle ici aux récipiendaires les félicitations qu'elle avait jointes à celle de M. MAZEAUD.

Studio Sud

La remise de la Croix de Chevalier de l'Ordre national du Mérite à M. Jechoux, Maire adjoint

Le samedi 13 octobre 1973, dans la salle du Conseil municipal, M. GULDNER, Maire de Sceaux, a remis solennellement les insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mérite à M. Roger JECHOUX, Maire adjoint, chargé spécialement des questions de jeunesse et sports.

M. Pierre MAZEAUD, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, avait tenu à honorer cette cérémonie de sa présence; connaissant les titres de M. JECHOUX, il n'avait pas hésiter à le comprendre dans la promotion de son département ministériel.

Studio Sud

En quelques phrases simples et émouvantes, M. le Maire exprima sa grande satisfaction de voir récompenser la grande compétence et le dévouement illimité dont M. JECHOUX faisait preuve avec une modestie admirable au service de notre ville, depuis 1959, comme Conseiller municipal délégué, puis Maire adjoint, comme Président de la Maison des jeunes, Président de l'Office municipal des Sports, Président de l'association de gestion de la piscine.

M. Avizou, Directeur des services techniques de la Ville de Sceaux, décoré de la Médaille d'honneur communale (échelon Vermeil)

Le 2 janvier 1974, M. GULDNER, Maire, a remis la Médaille d'honneur communale (échelon Vermeil), à M. AVIZOU, Directeur des Services techniques de la Ville. M. le Maire a rappelé à cette occasion les services de M. AVIZOU qui, après être entré dans l'Administration communale de Sceaux en 1936, dans un modeste emploi, y a effectué toute sa carrière, franchi tous les degrés de la hiérarchie, pour être finalement appelé en 1961 à la Direction du Service.

M. le Maire a souligné le très bel exemple que constitue cette carrière. Il a évoqué les qualités exceptionnelles de M. AVIZOU, sa grande conscience professionnelle, son extrême puissance de travail, assorties d'une courtoisie qui le fait unanimement estimer.

Studio Sud

Légion d'honneur

Au grade de Chevalier

M. Gaëtan FOUQUET, 7, rue Quesney. M .FOUQUET s'est également vu conféré le grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite de la République italienne.

Ordre national du Mérite

Au grade d'Officier

M. Ernest DUBOIS, 13, rue des Filmins.
M. Charles GAURY, Conseiller référendaire à la Cour de Cassation, 16, rue Massenet.

Au grade de Chevalier

M. Jean-Marie CHANTELOUBE, 11, allée de Trévise.
M. Elie GOSSE, 32, rue des Clos-Saint-Marcel.
M. Henri LALANDE, 19, rue Jean-Giraudoux.
M. Christian LUCIUS, 7, boulevard Desgranges.
M. André PEYTAVIN, Professeur d'éducation physique et sportive au Lycée Lakanal.

Médaille d'honneur du Travail

ECHELON D'ARGENT

M. ANDRE Louis, 49, rue de Bagneux.
M. BIENVENU Yves. 25, rue des Mésanges.
M. BOCHET Lucien, 18, rue Paul-Couderc.
M. BOCK André, 5, rue Jean-Giraudoux.
M. BOURGIS Maurice, 3, rue Alain-Fournier.
M. CARPENTIER René, 16, rue Paul-Couderc.
M. CAVET Jacques, 12, boulevard Desgranges.
M. DEGROX Richard, 15, rue Jean-Giraudoux.
M. DELASALLE Pierre, 49, rue de Bagneux.
M. DURAND André, 12, rue Pierre-Curie.
M. FICARELLI Roger, 48, avenue Jean-Perrin.
M. FLISS Léon, 8, place du Général-de-Gaulle.
M. FORGET André, 30, avenue Jean-Perrin.
Mme FRADET, née JUBARD, Marie-Emilienne, 7, rue des Jockos.
Mme GAUTHIER, née TAILLEBRES, Marie-Louise, 14, rue du Four.
M. GONSE Jacques, 11, rue de Fontenay.
M. HARM Paul, Résidence Aubanel, 129, rue Houdan.
M. LE GALLOU René, 19, rue Guynemer.
M. LETOURMY Jacques, 11, rue Jean-Giraudoux.
Mme MATUSIK, née GAUCHARD Andrée, 2, rue Marc-Sangnier.

→

M. MATUSIK Stéfan, 2, rue Marc-Sangnier.
M. PERESSONI René, 15, rue Jean-Giraudoux.
M. PHILIPPE Jean-Louis, 5, rue Gaston-Lévy.
Mme PULICANI, née DUPONQ, Jeannine, 30, avenue Jean-Perrin.
Mme ROBERT, née LEMPERNESSE, Thérèse, 11, rue Jean-Giraudoux.
M. ROBIN Pierre, 13, allée d'Honneur.
M. SCHALLER Paul, 198, rue Houdan.
M. TRENCART Michel, 2, allée Désirée-Clary.
M. VALDENAIRE Jean, 89, rue Houdan.
M. VILET André, 114 bis, avenue du Général-Leclerc.

ECHELON VERMEIL

M. BERLAND Serge, 10, rue du Docteur-Roux.
M. CHARLES Pierre, 9, rue Pierre-Bizos.
M. HOUIS Roger, 15, rue de la Chrétienté.

ECHELON ARGENT-VERMEIL

M. PICHON Michel, 138, rue Houdan.
Mlle ROUSSEL Marie-Corentine, 45, avenue Jean-Racine.

ECHELON OR

Mlle LOMBARD Simone, 140, avenue du Général-Leclerc.

ECHELON ARGENT-VERMEIL-OR

M. MARCAIS Marcellin, 3, avenue du Poitou.
M. PAQUIER René, 19, rue des Ecoles.

PERMANENCES

M. Pierre Mazeaud
Secrétaire d'État

A la Mairie, de 17 h à 19 h 30

Vendredi 8 mars
Vendredi 5 avril
Vendredi 10 mai
Vendredi 14 juin

M. Paul Vauclair
Député

Aux baraquements, de 10 h à 12 h

Samedi 20 avril
Samedi 25 mai

Guide de Sceaux 1974

Additif

BOULANGERS-PATISSIERS-CONFISEURS

Ajouter :
CYGANKO, 102, rue Houdan 350-47-87

Tribunal de Grande Instance de Nanterre

Installation dans le Palais de Justice

Les services du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, jusqu'ici dispersés dans plusieurs bâtiments provisoires, vont être regroupés à partir du mois de mars 1974 dans le Palais de Justice récemment achevé.

Les dates prévues pour ce transfert sont les suivantes :

— Juridiction de l'Expropriation : **28 février - 1er mars.**

— Chambre de la famille, section de la famille et section socio-administrative du Parquet, Tribunal des Pensions, Secrétariat-Greffe civil, Bureau d'aide judiciaire, Service d'orientation judiciaire, Conseil de l'Ordre des Avocats : **semaine du 4 au 9 mars.**

— Commission de première instance du contentieux de la sécurité sociale : **9 mars.**

— Chambre Correctionnelle, Procureur de la République, Juge de l'application des peines : **semaine du 11 au 16 mars.**

Les auxiliaires de justice auront évidemment intérêt à tenir compte de ce calendrier dans leurs rapports avec chacun des services concernés.

Le Palais de Justice est situé 179-191, avenue Joliot-Curie, à Nanterre (Cedex 92020). Tél. : 769-25-80.

Il est desservi par le R.E.R. (stations Nanterre-Préfecture ou Nanterre-Université).

Il convient de noter cependant que le Tribunal pour Enfants demeure installé au 303-305, rue de La Garenne, à Nanterre. Tél. : 782-53-96.

En outre, les compétences du Tribunal de Grande Instance restent provisoirement limitées, leur extension définitive ne devant intervenir que le 1er octobre 1974.

Tableau de l'Ordre des avocats

Barreau des Hauts-de-Seine

ANNÉE JUDICIAIRE 1973-1974

BATONNIER : **Me Dominique BLAVIER**

CONSEIL DE L'ORDRE :

Me Jacqueline PECQUET, Me Marcel WISLIN, Me Eliane DROIT-MARY

			Date de la prestation de serment
PECQUET Jacqueline (Melle)			
2, allée des Charmes	92500 RUEIL-MALMAISON	967.87.78	1943
2, boulevard des Coteaux	92500 RUEIL-MALMAISON	967.87.70	
AUSSEIL Henri (M.)			
4 ter, rue Camille Pelletan	92300 LEVALLOIS-PERRET	737.58.76	1947
DESCLOZEAUX Guy (M.)			
58-60, boulevard du Couchant	92000 NANTERRE	204.57.05	1947
Membre de la Société d'Avocats : DESCLOZEAUX - MAZIERE - HEBERT			
7, boulevard Raspail	75007 PARIS	548.84.92	
WISLIN Marcel (M.)			
26-28, r. Pierre Curie - Rés. Clemenceau Curie	92000 NANTERRE	769.12.25	1949
15, rue du Louvre	75001 PARIS	231.24.77	
BLAVIER Dominique (M.)			
55, rue de Saint-Cloud	92410 VILLE-D'AVRAY	926.27.52	1953
28, rue de Franqueville	75016 PARIS	504.48.67	
DROIT-MARY Eliane (Mme)			
39, boulevard Jean-Jaurès	92110 CLICHY	270.11.99	1955
2, boulevard des Coteaux	92500 RUEIL-MALMAISON	967.87.70	
JULIEN Colette (Mme)		788	
1, rue Jean-Bart	92400 COURBEVOIE	~~333~~.98.83	1955
LEVY Annette (Melle)			
26-28, r. Pierre Curie - Rés. Clemenceau Curie	92000 NANTERRE	204.76.31	1955
BENSUSSAN-BORENSTEIN Béatrice (Mme)		733.05.83	1960
92, rue des Bourguignons	92600 ASNIERES	793.55.68	
TEYSSIER-VERMOT Danièle (Mme)			
10, rue du Théâtre	92310 SÈVRES	027.53.82	1963
LE BIGOT-BOISSY Françoise (Mme)		776.13.55	
17, rue Charles Chenu	92800 PUTEAUX		1968
WISNER-CHIRAS Marie (Mme)			
56, boulevard du Couchant	92000 NANTERRE	204.49.95	1969
GOUJAT Olivier (M.)			
32 bis, boulevard de l'Hôpital Stell (Entrée : 1, rue des Muettes)	92500 RUEIL-MALMAISON		1973

AVOCATS STAGIAIRES

CARIOT Philippe (M.)			
5, rue Auguste Bailly	92400 COURBEVOIE	333.23.72	1970
LE LAY Claude (M.)			
2, avenue Félix-Faure	92000 NANTERRE	204.72.20	1971
WAQUET Régis (M.)			
21, rue de la Concorde	92700 COLOMBES	781.60.21	1973

Période du 1er septembre au 15 décembre 1973

NAISSANCES

Cédric, David, Charles DAMEROSE — Béatrice, Gaëlle, Constance, George COURTOIS — Thierry, Pierre, Michel JOUIN — Paola, Christian NOGUEIRA — Isabelle, Marie-France, Pascale, Denise FLEURENTIN — Yann, Alain, Emmanuel MORIN — Stéphanie, Patricia MIMOUNI — Florence GANTIER — Audrey, Claire ESTEGASSY — Ariane LAVALETTE — Gilles, Christophe AMBLARD — Maud, Michèle BARBET-MASSIN — Isabelle, Catherine, Patricia GODART — José Alberto RODRIGUES — Ariane,, Ayala MEYER — Stéphane, Patrick, Albert LALLOZ — Christelle, Odile, Marie de la PERSONNE — Elsa, Nelly, Adrienne TIBALDI — Jérôme, Vincent, Samuel ASSOULINE — Stéphanie, Marie-Christine CANTEL — Laurent JACOB — Stéphanie, Géraldine, Maud JACOB — Jean-Emmanuel ROCHE — Léocadia GONZALES — Katia LUCIANI — Astrid, Michelle, Christiane THOMAS — Sylvain, Stéphane LAVARAGUE — Virginie, Isabelle BONNELAIS — Lydia, Sylvia CANON — Delphine, Valérie BAREAU — Cédric, Mathieu GRANELLE — Frédédic, Gilbert, Rémy LEGGER — Quitterie LEMOYNE — Céline HENRIQUES — Dédé, Audrey AYIVI VON KRIOZ — Pascal Kurt CHANTEPIE — Philippe, Roger HEMONIC — Pénélope, Catherine, Dominique MAGNIER — Sophie, Mathilde, Anita SAINT-ETIENNE — Mickael, Christophe, Daniel BESSEVAL — Guillaume ECKERLEIN — Constance, Alexandra, Bérengère LOUYS — Yohann, Yves, Nicolas JOUBERT — Alexandra CHEVILLOTTE — Daniel DA CRUZ — Bruno, Eric, Dominique HEMON — Hugo, Lionel JOSPIN — Laurence LE CAM — Julie, Marine, Madeleine AUDIC — Ghislaine M'Boya ACHI — Thomas LEMAITRE — Isouf TOURE — Alexandre LEONOR — Nicolas, Louis, Ivan TOMARO — Fabrice, Lucien, Martial HUBERT — Carole LAFAYE — Henri, David SCHAJER — Olivier, Eric, Bernard, Marie RAGON — Barbara, Victoria PELET — Sophie GERARD — Virginie, Stéphanie NOUSTRAIRE — Thierry, Christian, Georges VAUDRY — François, Yves, Marie, Napoléon FRETIN — Thierry, Marcel, Jean ASSICOT.

MARIAGES

Bernard, René, Albert AGUSSOL et Sylviane d'ARPA — Hervé, Jean-Paul LECORCHE et Marie-Philip GENTON — Jean, Robert COLOMB d'ECOTAY et Danielle, Marcelle, Thérèse LE LIBOUX — Daniel, Edouard LEROY et Claudine, Marie-Thérèse PAWLENKO — Bernard, Jean POURCEL et Christiane, Marie TRIVIDIC — Jean-Pierre, René PLUMEL et Danielle, Lucienne, Jeanne POUILLAUDE — Christian, Yves, Gaston, Ferdinand GEMPELER et Sylvie, Madeleine Malvina SIMON — Michel, Edouard, Luc COLLUMEAU et Elyane BOULET — Michel, Lucien, Alphonse SERRES et Claudine, Françoise BONNET — Luc MAMMANI et Marie-Madeleine, Claire, Andrée RICCI — Jean-Paul, Sébastien, Antoine POLYCARPE et Rosette TOLEDANO — Jean-Michel, Socrate SOLOMIDES et Catherine, Eugénie, Lucienne PLESSIS — Gilbert, Marcel, René MARCILLOUX et Annick, Marie CAPRON — Jean-Marie, Bernard, Benoît, Fernand VENEAU et Marie-Christine, Chantal, Monique, Marguerite GEY — Gérard, François BROT et Marie-Paule, Marguerite, Renée LE GALLOU — Jean-Louis, Raymond BAUDY et Dominique, Catherine, Louise ZIMMERMANN — Patrick, Robert, Guy SALZE et Giovanna BONETTI — Joël, René, Laurent BRUBACH et Nelly, Madeleine BOURMAUD — Gilles, Pierre RANDOLET et Marie-Paule, Louise, Geneviève, Lucie FAUDRAIS — Jean, Simon MEHL et Odette MOTTE — Jean, Paul, François LESSARD et Yannick, Patricia DONZELLI — Patrick, Jean, Marie, Robert GUBRY et Françoise, Marie, Rolande DUHOURCAU — Christian, Gilbert, Maurice RICHARD et Claudine, Jeanne, Yvette SARON — Michel MOLINET et Brigitte, Jeanne BERNARD — Noël, André, François de SAINTE MARIE et Sylvie, Marie-Louise, Rose, Suzanne PANNETIER — Christian, Jacques WERBROUCK et Françoise, Marie, Marguerite CHITE — Michel BAUDOIN et Marie-Noëlle DUMON — Patrick, Jacques FOURMOND et Odile, Jeanne, Angèle FAUCHEUX — Renzo CALDERAN et Lisette LAGARD — Laurent, François, Léon, René MARY et Marie-Madeleine, Marjolaine DARAS — Philippe, Théodore, Marie BALLADUR et Béatrice, Rosie, Claude CAUQUAIS — Pierre, Albert, Georges DAIREAUX et Marie-Dominique, Christiane, Andréte BARROUX — Lucien, Patrick SEMOVIC et Brigitte, Thérèse, Marie ALBERT — Max, Henri, Luc VIDAL et Danielle, Marie Noëlle GESTIN — Gerhard MILDAU et Monique, Sylviane SENANEUCH — Pierre, Henri, Georges FONTAINE et Hélène, Marie, Madeleine BERTHONNEAU — Pierre, Claude, Henri MILLOT et Françoise Madeleine, Louise SORBIER — Michel SOUSSELIER et Nadine, Marie, Cécile SEMACH-DURR — Jean-Michel, Lucien ROCHE et Evelyne BRETAUD — René, Henri LE MORE et Juliette, Véra ROMEO — Gérard, Jean-Marie, Joseph LEFRANC et Claude, Thérèse, Marie VERHAEGHE — Jacques, Marc LAMBORAY et Marie-José, Martine, Pâquerette BRISSET — Bernard, Eugène FRANCON et Monique, Suzanne, Henriette MAUGARD — Thierry, Henri, André, Marie BLOCH et Marie-Françoise, Jeanne, Cosette DUBOIS.

DECES

Anna MAZIERES, veuve LECLAIR — Jean, Alphonse BARBAT — Jean, Paul, Marie CROIXMARIE — Joël CROIXMARIE — Marcel, Henri GAIRAUD — Valentine, Noémie CREMIEUX, veuve BOIVIN — Léonie, Louise, Marie BRUN, veuve MAUJARD — Jean-Pierre LE FLOCH — Michelle GESTIN, épouse BOUIN — Germain, Pierre GARRIC — Jean-Baptiste GALLIANO — Roger, Maurice, Raymond LEROY — Marie, Julienne GANDON, épouse GRAND — Lucien, Gaston BERTON — Engenjuse BEDNARSKI — Louise, Amélie LAVIER, veuve GEROUX — Gabrielle, Emilienne, Augustine POULAINE, veuve ROUYRE — Amélie VERDIER, veuve FERRIERE — Aloyse MICHEL — Gratien, Joseph, André SEGUIN — Hélène PAVLOFF, épouse KOVALESKY — Georges, Henri ETIENNE — Lucia ATTIMO, veuve ASCIONE — Renée, Eugénie BAUDIER, épouse BELLAIR — Jean, Ernest LE GUILLOU — Gilberte, Augustine MAUBERT, veuve BERNARD — Jeanne, Berthe HENRION, veuve LE BUZULIER — Jacqueline, Raymonde LEYA — Louise LEVEQUE, veuve DUCHEIX — Madeleine, Marie, Josephe DURET, veuve DESCAMPS — Edouard, Mathurin, Frédéric YVON — Louise, Mélanie DIEU, veuve BONNET — Nella GHILONI, veuve ZABJESKY — Marie. Victorine LETELLIER, veuve HEURTAUT — Jeanne NICOLAS, épouse WALLET — Léa, Zoé, Ida BARRE, veuve ARROU — Emilie, Marie, Thérèse LEMARQUIS, veuve LESUEUR — Jeanne, Blanche BAUJARD, veuve PIEPLU — Adeline, Marie, Louise REICHENBACH, veuve MOTTAZ — Elise, Marie, Antoinette LAURET, veuve DEROUDILHE — Marie SARFATI, veuve BOUBLIL — Anne-Marie, Caroline BEGOUEN DEMEAUX, veuve ROSSIGNOL — Bernard CABAJ — Camille, Constance GUILLAUMAUD, veuve BEIGNEUX.

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées **92290-CHATENAY-MALABRY**

- maternité
- chirurgie gynécologique
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

☎ **702-63-77** +

METRO : Ligne de Sceaux, Stations : Robinson ou Sceaux
AUTOBUS : 194-198. Stations - Petit-Châtenay ou Mairie de Châtenay.
179. Station : Les Vallées.

Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel-Fabien **92160-ANTONY**

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

☎ **666-04-72**

METRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
AUTOBUS : 196. Stations : F.-Molé ou J.-Périn.
179. Station : Sully-Prud'homme.

Cliniques placées sous la même Direction, conventionnées avec S.S. et principales Mutuelles

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie
Chirurgie des artères - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses

24, avenue Victor-Hugo - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ **702-07-99**
Face le Lycée Lakanal **350-18-40** +

Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles

ETAT CIVIL (suite)

Période du 16 décembre 1973 au 31 janvier 1974

NAISSANCES

Marjolaine, Elisabeth, Marie MALLECOURT — Jean-François DA CUNHA — Sylvain MINARD — Franck, Jean-Noël MATHEVET — Sandrine, Chantal, Aline VAN LANDEGHEM — Brigitte, Cécile, Elvira COELHO — Arnold, André, Christophe DELRIEU — Fabrice, Guy BERGER — Perrine, Marie CHABROL — Dominique, Christian LORANG — Guillaume, Pierre BADY — Maximilien, Jean LECOT — Henri MARTINS — Audrey, Estelle, Diane MEYER — Marc, Laurent, Raphaël BERTHELOT — Cyril, Eric, Josué, Alexis SLAMA — Mélanie, Paule MAILLARD — Fadila DECHAUD — Inès, Marie, Radegonde, Françoise MOREAU de MONTCHEUIL — Marie, Catherine FOUQUES — Noël, Jérôme RASTELLI — Nicolas, Marie, Paul, Pierre CHATEL — Julie, Fanny BERREBI — Patricia DA COSTA — William, Armand, Raymond TICHIT — Mathieu, Arthur, Maurice FIQUET — Julien GOURSAUD.

MARIAGES

Pierre, Marie PIQUET et Véronique, Suzanne, Colette DUHAMEL — Armand, David ELALOUF et Michèle, Doiny CORCOS — Marc, Louis, Jean, Jacques THORIN et Armelle, Agnès AGNES — Thierry, Marie, Guy, Nicolas MALMEZAT et Bernadette, Frédérique, Marie PRAT — Jacques, Louis, Marie, Alcide, Alfred CHENAIS et Catherine, Clady, Henriette, Marcelle MULNET — Gérard, Fernand, Bernard GAUTIER et Brigitte, Marie, Roberte DAILLIER — Claude, Marcel AURY et Micheline, Marcelle, Geneviève HURTEL — Philippe, Yves, Luc LECARPENTIER et Sylvie, Maria, Léonie LESIEUR — Claude, André PUGNOTTI et Nicole, Louise, Madeleine CHALVIGNAC — Bernard, Roger AUMASSON et Annick, Josette, Jacqueline HAVARD — Alain, Jacques, Maurice CHETRIT et Elisabeth, Huguette, Jacqueline GOSSET — Jean, Yves, Simon, Marie LETREGUILLY et Chantal, Marie CARDASCIA — Robert, Georges CHEVILLOT et Georgette, Marie SCHWEISSBERGER — Abel DE JESUS RODRIGUES et Maria Clara DO CARMO NUNES.

DECES

Anastasie, Eugénie REYNES, veuve GASC — Christian, Armand, Jean GAUTHIER — Tefaha BRAMI, veuve SELLAM — Fernand, Louis, Jules, Marie CONTANCIN — Léontine, Emilie GOASGUEN, veuve LIENHARD — Julie, Léontine RENAUD — Gaston, Camille LE SUEUR de GIVRY — Louise, Désirée LE MELLEC, veuve COSTERG — Alice, Yvonne BONGIBAULT — Régina, Eugénia PINKUS, veuve SZWARC — Pierre FERE — Kevork, Garabed MATOSSIAN — Marie GAMET — Raymond, Georges DUSSOURT.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées, et inhumées au cimetière communal dans leur caveau de famille

M. Hubert JACQUIN de MARGERIE, décédé le 18 septembre 1973 à Dourdan (Essonne) — Mlle Suzanne VILQUIN, décédée le 27 septembre 1973 au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) — M. Louis GAUVAIN, décédé le 13 octobre 1973 à Paris-14e — M. Maurice PIGEAUX, décédé le 14 octobre 1973, à Paris-13e — Mme Hélène SCOLARA, décédée le 6 novembre 1973 à Paris-10e — Mme WALLET Robert, décédée le 11 novembre 1973 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

M. GARKOWSKY, décédé le 26 novembre 1973 à Paris-6e — Mme veuve CHANGEUR, née LEJEUNE, décédée le 1er décembre 1973 à Paris-6e — Mme veuve ROCA, née Anne MASCAO, décédée le 3 décembre 1973 à Aubagne (Bouches-du-Rhône) — Mme veuve PIQUERET, née RAMILLON, décédée le 10 décembre 1973 à Paris-18e — Mme veuve FLEURY, née HELLOIN, décédée le 2 janvier 1974 à Antony (Hauts-de-Seine).

Services de garde

Du dimanche 3 mars au dimanche 26 mai 1974

Mars

Médecins		Pharmaciens	
Dimanche 3 mars :		**Dimanche 3 mars :**	
Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan	702-19-93	Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins	702-16-12
Dimanche 10 mars :		**Dimanche 10 mars :**	
Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt	702-02-45	M. VARIN, 45, rue Houdan	702-00-91
Dimanche 17 mars :		**Dimanche 17 mars :**	
Dr BLANC, 81, rue Houdan	702-17-28	M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	702-10-59
Dimanche 24 mars :		**Dimanche 24 mars :**	
Dr BOUIN, 101, rue Houdan	702-40-46	Mme MATHA, 144 bis, av. du Général-Leclerc	350-03-00
Dimanche 31 mars :		**Dimanche 31 mars :**	
Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau	702-38-38	Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	702-00-76

Avril

Dimanche 7 avril :		**Dimanche 7 avril :**	
Dr LE VAN GUYEN, 31, rue du Docteur-Roux	660-81-31	Mme LAVERDET, 106, rue Houdan	702-00-62
Dimanche 14 avril :		**Dimanche 14 avril :**	
Dr LOUIS, 31, rue des Pépinières	702-65-48	M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	702-10-59
Lundi 15 avril :		**Lundi 15 avril :**	
Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins	350-17-36	M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	702-10-59
Dimanche 21 avril :		**Dimanche 21 avril :**	
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702-65-48	Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702-40-44
Dimanche 28 avril :		**Dimanche 28 avril :**	
Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan	702-19-93	Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins	702-16-12

Mai

Mercredi 1er mai :		**Mercredi 1er mai :**	
Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt	702-02-45	M. VARIN, 45, rue Houdan	702-00-91
Dimanche 5 mai :		**Dimanche 5 mai :**	
Dr BLANC, 81, rue Houdan	702-17-28	Mme MATHA, 144 bis, av. du Général-Leclerc	350-03-00
Dimanche 12 mai :		**Dimanche 12 mai :**	
Dr BOUIN, 101, rue Houdan	702-40-46	Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	702-00-76
Dimanche 19 mai :		**Dimanche 19 mai :**	
Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau	702-38-38	Mme LAVERDET, 106, rue Houdan	702-00-62
Jeudi 23 mai :		**Jeudi 23 mai :**	
Dr LE VAN GUYEN, 31, rue du Docteur-Roux	660-81-31	Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702-40-44
Dimanche 26 mai :		**Dimanche 26 mai :**	
Dr LOUIS, 31, rue des Pépinières	702-65-48	Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins	702-16-12

Clinique TABOISE

MAISON DE RETRAITE ET DE REPOS

Personnes semi-valides - Aveugles ● Soins, régimes, surveillance médicale assurés

AU CALME, DANS UN CADRE DE VERDURE

3, rue Taboise — 92140 CLAMART ☎ **642.30.46**

Mlle BELLOIR, Kinésithérapeute

138, rue Houdan — 92330 SCEAUX ☎ (en attente)

Centre de Balnéothérapie de BOURG-LA-REINE

Conventionné tiers payant M.G.E.N. - Mutuelles - R.A.T.P.

PISCINE AGREEE, CHAUFFEE ET TRAITEE - RELAXATION - YOGA

Kinésithérapeutes rééducateurs diplômés d'Etat

Sur rendez-vous et à domicile

159, avenue du Général-Leclerc
92340-BOURG-LA-REINE
Tél. : 350-63-79 (Nationale 20)

● **Traitements spéciaux cellulite au jet - Ionothérapie**
● **Gymnastique en groupe**
● **Hydrothérapie rhumatismale**

SANTE
CONFORT
SERVICE

radio NUIT et JOUR

TOUTES DISTANCES

AMBULANCES MUNICIPALES

736.69.22

ENTREPRISE ADHÉRENTE CONVENTION DÉPARTEMENTALE G.S.D.A.H.D.S. - 92- 7

Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

175, rue de la Porte-de-Trivaux ~ CLAMART

office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER AGRÉÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ **660-44-66**

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS
NEUVES

AGENT IMMOBILIER FNAIM

SCEAUX CENTRE M°

Dans un parc splendide, bel imm. récent pierre, asc., LIV. DBLE, balc., 2 CH, gd cft. EXCEPT : 235 000 F.

SCEAUX RESIDENTIEL

Très beau STUDIO avec loggia, cuisine, bns, ch. cent., radiat., lux. pt imm. neuf. 103 000 F.

BOURG-LA-REINE M°

Lux. appt avec balc. sud, 3e et dernier étage, asc., imm. nf pierre de taille gd stg, gd living, hall, 4 CH, 2 bns, belle cuis. équipée, nbreux plac., ch. cent. radiat., cave, box et ch. service poss. 380 000 F.

SCEAUX METRO

Très résidentiel, lux. imm neuf, hall, beau LIV., balc., 3 CH, bns + dche, gde cuis., ch. cent. radiat. 400 000 F.

BOURG-LA-REINE METRO

Lux. appt neuf, entrée et LIV. DBLE, marbre, 2 balc. S-O, 2 CH, cuis équipée, s. de bns, tte carrelée, ch. cent. radiat. 4e et asc. EXCEPT. 195 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Beau LIV. DBLE, 2 CH., gd cft, radiat., pt imm. récent bon stg entouré verdure, park. privé. 135 000 + 11 000 C.F.

L'HAY-LES-ROSES

Résidentiel, près centre, beau séjour, balc., 2 CH, gde cuis. équipée, bns, ch. cent. radiat., pt imm. récent bon stg entouré verd. 130 000 + 9 000 C..F

L'HAY-LES-ROSES calme

Résidentiel, près centre belle villa 1963, gd LIV pte fenêtre sur charm. jdin très gde cuis., 4 CH, belle s. de bns + c. de toil., ch. cent. gaz ss-sol, garage. Except. 255 000 + 12 500 C.F.

SCEAUX METRO

7e et dernier ét., asc., gd stg, beau LIV. DBLE, balc., 3 CH, box poss. 240 000 F.

PARC DE SCEAUX

Magn. villa PIERRE, gde récept., 3-4 CH, bns + 2 c. toil., belle cuis., ss-sol max., garage, charm. jdin. 488 000 F.

PARC DE SCEAUX METRO

Belle villa récente, entrée LIV. DBLE, ptes fen. sur magn. jdin, 4 CH, belles cuis. et s. de bns, ch. cent. maz., ss-sol, garage. 450 000 F.

L'HAY-LES-ROSES CENTRE

Gd calme noyé ds verdure, joli pav. récent, LIV. DBLE, cheminée, 3 CH., cuisine équipée, gd cft, maz., ss-sol + garage, très charm. jdin. 318 000 F.

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

DEMANDES D'EMPLOI

Ancienne élève « *Femme-Secrétaire* », 31 ans, cherche travail à mi-temps, si possible à domicile. Tél. : 350-78-69.

Ouvrier portugais ferait travaux de jardinage, références. Tél. aux heures des repas à 702-30-90.

IMMOBILIER

Sceaux (350 m métro). A louer appt. 108 m2. 3 ch., salle de bain + douche, 2e étage (imm. 2 étages). Box 1 380 F + charges. Tél. 350-30-49.

Paris (Italie). A louer appt. 3 pièces, 67 m2, neuf, étage élevé, parking proche du métro. Tél. 702-86-72.

Particulier cherche à louer 2 pièces, tout confort, dans banlieue Sud, maximum 500 F mensuels T.C.C. Tél. 350-08-40, après 18 heures.

Marié, 1 enfant, cherche à louer 3 pièces à Sceaux ou proximité. 600 F mensuels environ. Ecrire à M. Jacques LORANG, 17, rue Jean-Giraudoux, 92330 Sceaux.

Particulier à particulier, jeune couple cherche petit pavillon, même à rénover, avec jardin. Ecrire à M. VIGOUREUX, 23, Villa-d'Este, 75013 Paris.

Particulier à particulier, achète à Sceaux pavillon ou appartement de 4 à 6 pièces, ou terrain. Tél. aux heures de bureaux à 533-02-28, poste 3256, ou après 18 h, à RAM. 03-76.

Bonne affaire, particulier vend villa, très bon état, grand séjour et 4 ch., cuisine, salle de bain. Prix : 110 000 F. Tél. 350-08-11.

Particulier vend villa 5-6 pièces, tout confort, parc de Sceaux, 450 000 F. Tél. 702-17-41.

A Toulon, particulier vend F.3 + garage + cave + 3 loggias avec vue sur la rade, à l'abri du Mistral, dans petite résidence avec parc boisé. 135 000 F (1/3 crédit si sérieux). Tél. 350-69-58, aux heures des repas.

Mas provençal neuf à vendre (à aménager), 4 pièces, terrain 5 000 m2, Haut-Var (25 km d'Hyères), 60 000 F. Tél. 660-28-00, en après-midi ou soirée.

Bord de mer (180 km Paris), maison 4 pièces à vendre, cave, jardinet. Tous commerces sur place. Ecrire à M. Kosuth, 14, rue Alfred-de-Musset, à Fontenay-aux-Roses.

DIVERS

Forte récompense pour retrouver chienne « *Corgi* », marron avec tache blanche derrière les 2 oreilles, 4 pattes blanches, poitrail blanc et queue coupée. Tél. : au 033-17-13 ou 522-53-33.

Chiots Terre-Neuve, pedigree L.O.F. de Topkapi's, vaccinés, tatoués garantis, nés chez particulier. Tél. 702-17-77.

A vendre salon Louis XVI (canapé, 2 fauteuils, 2 chaises). Prix à débattre. Ecrire à Mme KELCHE, 3, rue des Rosiers, Cachan.

A vendre poussette jumeaux, prix à débattre. Tél. 660-65-73.

Mère de famille étrangère cherche machine à coudre d'occasion. Tél. 702-30-90.

Particulier cherche joints de caoutchouc, diam. ext. 26 cm pour marmite à pression Caroline. Tél. 702-35-52.

Les annonces de la rubrique « *Offres d'emploi* » sont seules payantes à raison de 3 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites; elles ne peuvent toutefois dépasser 5 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

B.M.I. — SCEAUX **ANNONCE**

Insertion gratuite - Insertion payante (Rayer la mention qui ne convient pas)

Texte : .....

.....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Découper et à adresser à la SEBMIS
122, rue Houdan, 92330 Sceaux

Date : .....

Le Directeur de la publication : Pierre Monceaux Signature

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ **ROB. 85-23**

Votre moteur chauffe, faites-le détartrer avec la machine spéciale LAV'RA'MON

Les Ets LAURENT et Cie

LA CROIX DE BERNY

vous invitent à visiter leur magasin

BOIS RABOTES, MEUBLES, PEINTURES, DECORATION
POUR SALLES DE BAINS ET CUISINES
QUINCAILLERIE, ROBINETTERIE, SANITAIRE

131, avenue A.-Briand, ANTONY ☎ **702-50-55**

La Hutte

31, avenue de la Division - Leclerc
92 - ANTONY
☎ 666-02-13

VETEMENTS — SPORTS — CAMPING
Tennis - Equitation - Location Skis et Chaussures

U.N.A. SERVICE Sté A. SERRON

SUPERMARCHE ALIMENTAIRE **155, rue Houdan** ~ 92330 **SCEAUX** ☎ **702-03-55**

Livraisons à domicile — Parking privé — Ouvert le dimanche matin

GALLET- DELAGE s. a.

au capital de 1 200 000 Francs

17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne) - Tél. 588-05-53, 21-53

ECLAIRAGE ELECTRIQUE PUBLIC — SIGNALISATION — FORCE — LUMIERE
RESEAU ELECTRIQUE H.T., B.T. — ILLUMINATION DE JARDINS
ECLAIRAGE DE STADES ET GRANDS ESPACES

ROCHE BOBOIS

"un nouvel art de vivre" 72 & 81 Bd du Mal Joffre

BOURG-LA-REINE

et "la boutique" 78, Bd du Mal Joffre

cadeaux - gadgets - listes de mariages

Tél. : Ameublement **660.34.88** - "la boutique" **702.67.80**

P
MULTI

MULTI·SCEAUX

PARKING

Rue Eugène Maison à SCEAUX

du rayon au coffre de votre auto!

MULTI

SCEAUX
153, RUE HOUDAN
(GARE SCEAUX-ROBINSON)
Parking → RUE EUGENE MAISON

PLESSIS ROBINSON
PLACE DE LA LIBERATION
Parking → DEVANT LE MAGASIN

BAGNEUX
16 AV. LOUIS PASTEUR
Parking → DERRIERE LE MAGASIN

VILLE DE SCEAUX

CAISSE DES ECOLES

COLONIES DE VACANCES 1974

Ouvertes à tous les enfants de la Ville quel que soit l'établissement scolaire fréquenté :

LAGUIOLE (Aveyron)

Colonie de vacances pour garçons et filles de 6 à 12 ans ; voyage par train-couchettes ;

1er séjour : du 29 Juin 1974 au soir au 31 Juillet 1974 au matin ;

2e séjour : du 31 Juillet 1974 au soir au 1er Septembre 1974 au matin.

Ce village de vacances de LAGUIOLE est une réalisation très récente du Conseil Général de l'Aveyron. On a bien voulu nous réserver des places pour les enfants de Sceaux. Nous avons pensé que le changement d'air leur serait plus profitable qu'à Mansigné ; ce sera un dépaysement plus complet.

Cette colonie comprend un vaste bâtiment conçu spécialement pour les classes de neige et les colonies de vacances. Elle offre des conditions d'accueil excellentes : pas de dortoir, mais des chambres de quatre lits avec cabinet de toilette ; des vastes salles permettant toutes sortes d'activités en cas de mauvais temps.

Sa situation sur le plateau de l'Aubrac à 1050 m d'altitude permet aux enfants de bénéficier, dans une contrée presque déserte, d'un air sain, salubre et vivifiant. Région très pittoresque permettant un contact intime avec la nature restée sauvage, avec possibilités d'organiser de très belles excursions. Atmosphère très reposante.

Colonie de BRÜHL (Allemagne Fédérale),

au mois d'Août, pour enfants de 10 à 13 ans.

Colonie de SAINT-MALO,

en juillet seulement pour pré-adolescents de 12 à 14 ans : 10 places.

Camp de voile : KERJOUANNO (Morbihan),

pour adolescents de 14 à 17 ans.

1er séjour : du 2 Juillet 1974 au 2 Août 1974, voyage en car, 10 places.

2e séjour : du 2 Août 1974 au 2 Septembre 1974, voyage en car, 10 places.

Voyage à LEAMINGTON-SPA (Angleterre),

Il serait possible d'organiser des séjours d'enfants dans des familles anglaises, Se renseigner au bureau de la Caisse des Ecoles.

Afin de favoriser le départ des enfants dans nos colonies, le Comité d'Administration de la Caisse des Ecoles à procédé à l'abaissement des tarifs. Des bourses de vacances pourront être accordées, en particulier pour les familles nombreuses.

COLONIES DE VACANCES D'ÉTÉ 1974

Participation familiale pour LAGUIOLE et BRÜHL

Quotient familial mensuel	Participation familiale journalière	Quotient familial mensuel	Participation familiale journalière
Inférieur à 250 F	**5,00 F**	entre 451 et 500 F	**12,50 F**
entre 251 et 300 F	**6,50 F**	» 501 et 550 F	**14,00 F**
» 301 et 350 F	**8,00 F**	» 551 et 625 F	**15,50 F**
« 351 et 400 F	**9,50 F**	» 626 et 700 F	**17,00 F**
» 401 et 450 F	**11,00 F**	» 701 et 800 F	**18,50 F**
		supérieur à 800 F	**20,00 F**

La participation familiale journalière est fixée en divisant le total de toutes les ressources dont dispose la famille, y compris les Allocations familiales, par le nombre de personnes vivant au foyer